



RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Malgré un contexte difficile,

Aléos relève les défis !

La présence de notre association dans les différents secteurs du logement, de la santé et du social a permis de rendre plus supportables, pour beaucoup de nos bénéficiaires, les brutalités d'un environnement socio-économique de plus en plus intransigeant envers les plus démunis et les plus faibles de notre société.

Cette violence s'étend également, depuis plusieurs mois, à l'encontre des associations et des structures qui opèrent tout particulièrement dans le champ du social et du logement. Le secteur associatif a le sentiment de ne plus être reconnu comme un interlocuteur responsable et compétent dans l'élaboration des politiques publiques qui structurent nos domaines respectifs.

La liste des décisions majeures prises par les pouvoirs publics en l'absence de concertations avec les associations est longue :

- ✓ La diminution des aides personnalisées au logement (APL)
- ✓ La réduction drastique du nombre d'emplois aidés
- ✓ L'intensification du contrôle des migrants
- ✓ La réduction des crédits et des aides à la pierre
- ✓ Le projet de loi logement ELAN.

Ce nouveau contexte impacte la gestion de nos structures associatives et nous prive de visibilité. Nous saurons néanmoins nous adapter, sans pour autant renier nos valeurs et notre conception de la solidarité, que nous considérons comme source de richesses sociales, économiques, culturelles et humaines pour la société. Les associations vivantes et dynamiques travaillent avec les autres acteurs à renforcer la valeur républicaine de la fraternité.

Notre devise «au-delà du logement », prend du sens à travers la déclinaison des actions que nous menons dans le social, le médico-social, le logement ou l'insertion professionnelle. Nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'obtenir le label Entreprise Responsable, Solidaire et Environnementale de l'Agence Alsace Excellence.

L'appui actif de nos partenaires et financeurs ainsi que l'action de nos collaborateurs nous permettent de faire face aux défis que nous avons à relever et d'adapter notre association au contexte économique et politique.

Gérard UNFER

Président

Sommaire

Secteur Résidences	Page 7
Pole Patrimoine	Page 17
Secteur Santé	Page 29
Plateforme Santé	Page 30
LHSS	Page 35
ACT	Page 41
Secteur Intervention Sociale	Page 47
Secteur Initiatives/Emploi	Page 73



SECTEUR RESIDENCES






Foyers et Résidences Sociales

Profil de l'exercice et évolution des publics

A l'issue d'une période de réhabilitation de ses structures, engagée depuis près de quinze ans, Aléos compte aujourd'hui, sur Mulhouse et dans le département du Haut-Rhin, **13 résidences sociales d'une capacité de 1 369 places** dans un cadre communautaire ouvert.

Nos résidences :

Les résidences sociales sont situées dans les communes suivantes :

Cernay			
Le vieil Armand	81 avenue Charles des Gaulle - 68700 Cernay	153 logements	
Illzach – Modenheim			
Le Ginkgo	21 rue Victor Hugo 68110 Illzach-Modenheim	29 logements	
Mulhouse			
Les Cigognes	27 boulevard Stoessel 68100 Mulhouse	95 logements	
Les Capucines	1 rue du Bourg 68100 Mulhouse	19 logements	
La Rochelle	18 rue Grimont 68200 Mulhouse	120 logements	

Les Romains	173 rue des Romains 68200 Mulhouse	105 logements	
Le Touring	10 rue du Moulin 68100 Mulhouse	39 logements	
Le Vauban	124 rue Vauban 68100 Mulhouse	193 logements	
L'Ecluse	4 rue de l'Ecluse 68100 Mulhouse	219 logements	
Riedisheim			
Albert Schweitzer	6 rue de la Charité 68400 Riedisheim	60 logements	
Ottmarsheim			
Les Iris	18 rue des Iris 68490 Ottmarsheim	152 logements	
Saint-Louis			
La Régio	1bis place de la Gare 68300 Saint-Louis	80 logements	
Le Rhône	73 rue du Rhône 68300 Saint-Louis	103 logements	

Nos résidences continuent d'accueillir un public diversifié dont les caractéristiques sont les suivantes :

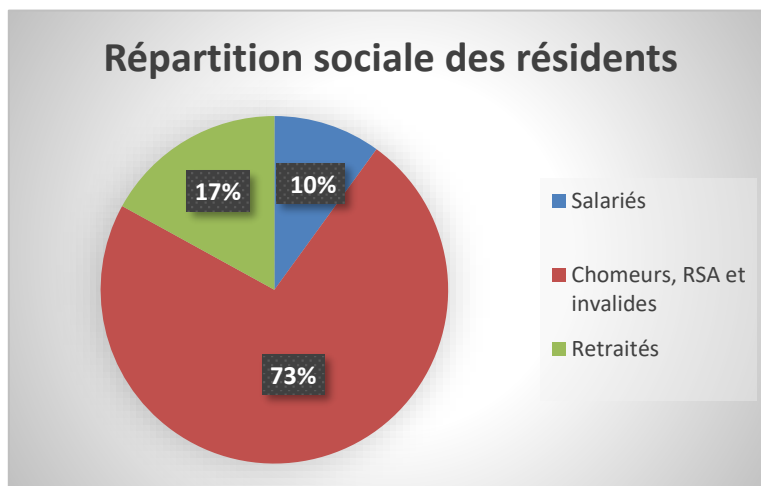
- ✓ Le nombre de jeunes de moins de 26 ans progresse pour atteindre 10 % des usagers ;
- ✓ La part de résidents de plus de 60 ans régresse à 23,3 % ;
- ✓ Les résidents âgés de 70 ans et plus constituent un ensemble de 176 personnes, soit 13,4 % des usagers hébergés ;
- ✓ Les publics retraités et titulaires des minima sociaux représentent actuellement près de 72% des résidents soit plus de 2/3 des résidents.

	salariés	stagiaires Etudiants	Retraités	Chômeurs	Minima sociaux
2017	18,50%	3,80%	23,30%	5,40%	49,00%
2016	23,50%	4,50%	23,50%	7,30%	41,20%
2015	20,00%	6,00%	26,00%	6,30%	41,70%
2014	19,50%	7,00%	25,00%	9,00%	39,50%
2013	23,00%	6,00%	27,00%	6,00%	38,00%

Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires de minima sociaux a subi une augmentation dans nos résidences de plus de 7% en 2017, soit la plus forte progression annuelle depuis plusieurs années ; Ce qui s'explique par une conjoncture économique et un marché du travail toujours «défavorables ». En outre, les secteurs géographiques des Trois Frontières (Saint-Louis, Huningue,...), mais également de Chalampé (industries chimiques), Ottmarsheim (activités portuaires et de fret) et Fessenheim (Centrale EDF) n'ont pas eu le même effet que lors de l'année 2016. En effet, nous notons une diminution du nombre de salariés, qui ne représentent plus que 18,5% des personnes logées contre 23,5 % en 2016.

Résidence Albert Schweitzer :

Après sa réhabilitation et sa réouverture en décembre 2016, la résidence sociale Albert Schweitzer, se caractérise par la sociologie suivante :



Construit dans les années 70 en liaison avec l'installation de l'usine Peugeot, le foyer de travailleurs de Riedisheim a été acquis en 1987 par Aléos. Cet immeuble fût le troisième immeuble acquis en propriété par l'Association après les foyers de Cernay et de Saint Louis, tous deux aujourd'hui rénovés.

Son public était, à l'origine, constitué d'hommes issus en grande partie du Maroc, pays de prédilection en matière de recrutement de Peugeot. Cependant, le Foyer de Riedisheim a vu son public évoluer depuis les années 2000, en lien avec la mise en œuvre du plan de traitement des FTM sur l'agglomération mulhousienne.

En effet, malgré son conventionnement APL, le foyer Albert Schweitzer n'était pas une résidence sociale. Il n'a donc pas bénéficié d'une adaptation du bâti intégrant les problématiques d'accessibilité. Les chambres étaient exiguës (11,5 m²). Les commodités partagées n'étaient pas adaptées au grand âge des résidents et l'absence d'ascenseur rendait difficile l'accès aux étages supérieurs des personnes en perte de mobilité.

Après sa réhabilitation, le nombre de niveaux actuels est resté le même : R+3. Toutefois, le nombre de logements a été réduit à 60 afin d'offrir un confort individuel à chaque logement avec une kitchenette, une salle de bains et un WC. Un ascenseur dessert l'ensemble des étages et permet l'accessibilité handicapé à la majorité des studios.

En outre, grâce au traitement thermique, la résidence a atteint les critères BBC.

En 2017, le taux d'occupation moyen était de 95.28%.

En définitive, la mise en œuvre du projet social de la résidence répond pleinement aux problématiques de paupérisation des publics et connaîtra une continuité dans l'ouverture prochaine d'une autre résidence sociale sur Riedisheim.

Faits marquants :

Le secteur résidence a dû faire face à trois évènements importants durant l'année 2017 :

Le renouvellement d'une partie de ses équipes

D'une part, nous avons dû faire face au renouvellement de la moitié des équipes gestionnaires, après les départs en retraite des gestionnaires des résidences Le Vieil Armand, Les Cigognes, Les Capucines, La Régio, Le Rhône, Le Ginkgo et Les Iris.

Le renforcement de la lutte contre les fraudes

D'autre part, le directeur de la CAF du Haut-Rhin nous a rencontrés pour nous présenter le programme de lutte contre les fraudes qui ciblera, dans les prochains mois, les personnes qui ne satisfont pas à la condition de résidence sur le territoire national.

Il est annoncé que des contrôleurs de la CAF se rendront dans les résidences pour réaliser des vérifications de la situation des résidents. Sachant que les personnes en cours de contrôle verront toutes leurs prestations suspendues jusqu'à la fin dudit contrôle.

La démarche de la CAF n'est pas anodine. En effet, l'expérience d'autres départements nous incite à la vigilance sur 2 points particuliers :

- ✓ **Le ciblage spécifique d'un type de population** : celui-ci relève, en principe, d'une pratique discriminatoire.
Or, la CAF semble avoir ciblé cette fois particulièrement les résidents des foyers. Ce point a, d'ores et déjà, été évoqué avec le directeur de la CAF qui a expliqué que les contrôles sont décidés par un algorithme qui évalue le degré de risque de fraude. Si l'algorithme identifie plusieurs dossiers à risque à une même adresse, ce n'est selon la CAF, qu'un hasard informatique qui l'a conduite à généraliser les contrôles sur toutes les personnes vivant à cette adresse. Cette approche qui reporte la responsabilité de la « discrimination » sur un programme reste bien sûr contestable.
- ✓ **L'intentionnalité de la fraude** : les Chibanis, notamment, rentrent régulièrement au pays et ne sont pas forcément conscients de la nécessité d'un strict respect de la condition de résidence. La CAF a évoqué l'indulgence possible, dans le cadre d'un recours gracieux, en particulier pour le cas des Chibanis. Il n'est pas à exclure que l'information actuellement distribuée ait pour but de constituer une preuve de l'intentionnalité du non-respect de la condition de séjour.
D'autant plus qu'une anomalie identifiée par la CAF conduira à une vérification sur les 3 dernières années avec possible demande de remboursement des sommes indument versées mais aussi, probablement, à une cascade de contrôles d'autres administrations telles que la CARSAT ou le Trésor Public ; Le croisement des fichiers devenant chose courante.

La baisse des A.P.L.

De même, le décret actant la baisse de 5 euros par mois des APL est paru au Journal officiel du 29 septembre 2017. Cette baisse a pris effet le 1er octobre 2017.

Par conséquent, l'impact des différentes mesures de la Caf est très important sur les sites mulhousiens et peut engendrer un risque de déséquilibre budgétaire pour la plupart de nos résidents. En effet, 77,6% de nos résidents perçoivent des prestations familiales. (cf tableau).
NOTA : En comparaison, cela ne représente sur l'ensemble de la M2A que 56% des habitants.

Part des résidents bénéficiaires de l'A.P.L.

	La Rochelle	Les Cigognes Les Capucines	L'Ecluse	Les Romains	Le Touring	Vauban	Total
Nb de prestation APL	99	86	143	90	30	130	578
Nbre de logements*	120	111	191	104	38	181	745
% total	82	77	75	86	79	72	77,6

(*hors hébergement)

BILAN DES SIAO AU 31 DECEMBRE 2017

Nombre de personnes proposées par le SIAO au cours de l'année							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Nombre total de propositions SIAO	66	57	91	47	51	63	375
<i>En attente (à défaut de place)</i>	4	2	2		7	13	28
<i>Refus</i>	30	23	23	10	4	9	99
<i>Logement attribué dans le parc Aléos</i>	32	32	66	37	40	41	248

Motif des refus							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Total	30	23	23	10	4	9	99
<i>Problème de comportement</i>	3				2	3	8
<i>Ne correspond pas à l'objet social de la résidence</i>	5	2	7	2	1		17
<i>Refus de résidence sociale par la personne</i>	22	21	16		1	2	62
<i>Refus d'éloignement de Mulhouse par la personne</i>				8		4	12

Personnes hébergés dans l'année							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Total	32	59	90	78	73	103	

Motif de sortie des logements		
	2016	2017
Total	11	32
<i>Exclusion</i>	4	5
<i>Parc social</i>		10
<i>Parc privé</i>	2	7
<i>Retour famille</i>	5	3
<i>Décès</i>		1
<i>Non communiqué</i>		6

Situation des personnes					
Tranche d'âge		18 à 25 ans	26 à 45 ans	46 à 55 ans	plus 56 ans
<i>Hommes (35)</i>		6	24	3	2
<i>Femmes (6)</i>			4		2
Situation financière					
<i>Bénéficiaire du RSA</i>		16			
<i>Bénéficiaire Pôle emploi</i>		7			
<i>Stagiaire</i>		6			
<i>Interimaire</i>		4			
<i>AHH</i>		1			
<i>Travailleur</i>		7			
Situation D'entrée					
<i>Fin d'hébergement par un tiers</i>		4			
<i>Expulsion locatif</i>		11			
<i>Rupture familiale</i>		4			
<i>Rupture conjugale</i>		13			
<i>Difficultés financières</i>		9			

Droits de réservation préfecture du Haut-Rhin

Chambres avec droit de réservation			Chambres sans droit de réservation	
Nb. Logements	Disponibles au 01/01/17	Attribuées en 2017	Attribuées en 2017	

Total	177	0	2	39
--------------	------------	----------	----------	-----------

Résidences référencés SIAO

Les Capucines	3			
les Cigognes	14			4
L'Ecluse	32			15
La Rochelle	12			1
Le touring	5			
Vauban	38		2	8
Les Romains	10			2
Le veil Armand	30			3
Le Rhône	20			
Les Iris	13			1

Résidences non référencés SIAO

Albert Schweitzer/GAMBETTA				3
Ginkgo/Régio				2

Nombre total de logements en résidences Aléos attribués en 2016 41

Besoin en accompagnement social		
	2016	2017
Accompagnement par travailleur social Aléos		
<i>Engagé</i>	31	28
<i>Non nécessaire</i>	9	13

En conclusion

En 2017, Aléos a étudié 63 demandes de logement, adressées par notre partenaire S.UR.SO.. Sur ces demandes, 13 personnes étaient en rupture conjugale, 4 en rupture familiale, 11 sans domicile fixe, 9 en difficultés financières et 4 en fin d'hébergement par un tiers.

Après étude :

- ✓ 41 personnes ont été relogées,
- ✓ 13 sont en attente à défaut de place,
- ✓ 3 ont vu leur dossier refusé en raison de leur comportement,
- ✓ 6 ont décliné notre proposition dont 2 pour non-convenance et 4 en raison de l'éloignement.

Les personnes accueillies dans nos résidences sont majoritairement des hommes âgés de 18 à 45 ans.

Parmi ces personnes, 16 sont bénéficiaires du RSA, 7 perçoivent les Assedic, 7 ont une activité professionnelle (dont 4 intérimaires), 1 bénéficie de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et 6 jeunes, âgés de 18 à 25 ans, sont stagiaires en entreprise.

En outre, 28 personnes bénéficient d'un accompagnement du Secteur Intervention Sociale d'Aléos soit les 2/3 des personnes orientées par le SIAO. Ceci atteste de la fragilité des situations et plaide pour le renforcement de l'accompagnement de proximité chez Aléos.

Concernant les 32 sorties, 10 personnes ont rejoint le parc HLM, 7 ont sollicité une orientation vers le parc privé, 5 ont été exclus, 6 n'ont pas communiqué leur destination,

Aléos a dû prioriser 39 places dans son propre parc et n'a pu octroyer que 2 chambres sur les 177 contingentées par la Préfecture par manque de rotation sur ce contingent déjà attribué. Enfin, il faut noter que depuis la signature de la convention avec le SIAO en 2012, Aléos a accueilli 248 personnes dont 103 résident encore dans nos structures.



POLE PATRIMOINE

L'exercice 2017 A vu une montée en puissance de l'activité de maîtrise d'ouvrage (MOI), tant sur le plan du suivi des travaux d'amélioration du parc des résidences sociales que sur celui du développement de structures d'accueil d'un nouveau type.

La MOI s'est par ailleurs étendue à l'étude de plusieurs opportunités visant à recycler des immeubles du secteur diffus en habitats à bas loyers.

Le Pôle Patrimoine a également contribué durant cette année à mettre en place notre nouvelle Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) Iméos, auprès de laquelle il élargira ses missions techniques d'entretien et de maintien en état du patrimoine bâti.

Parc immobilier en diffus

PARC IMMOBILIER ALEOS EN SECTEUR DIFFUS AU 31/12/2017

IMMEUBLES EN PLEINE PROPRIETE	Nb logts	Date acquis.	Mise en serv.			F1	F2	F3	F4	F5	LOYERS
1 bis, rue de l'Arc - 68200 MULHOUSE	3	1991	1993				2			1	PLAI
3, avenue Kennedy - 68100 MULHOUSE	2	2002	2004					1	1		PLAI
5, avenue Kennedy - 68100 MULHOUSE	14	2002	2004			1	7		5	1	PLAI
7, av. Charles de Gaulle - 68360 SOULTZ	4	2009	2010/16				1	1	2		Très social
77, rue Koechlin - 68200 MULHOUSE	2	2010	2010			2					Libre
27 bis, rue du Cerf - 68200 MULHOUSE	4	2010	2011			1		3			Social
129, av. de Colmar - 68200 MULHOUSE	3	2012	2014				3				Social
5, rue Georges Risler - 68700 CERNAY	4	2012	2015				2		2		Très social
25, rue de Kingersheim - 68200 MULH.	1	2015	2016					1			Très social
45, rue du Manège - 68200 MULHOUSE	4	2015	2017				4				Très social
S/Total	41					S/Total	4	19	6	10	2
IMMEUBLES EN BAIL A REHABILITATION	Nb logts	Date début	Date fin	Durée	Mise en serv.	F1	F2	F3	F4	F5	
7, r. du Pommier - 68200 MULHOUSE	2	01/07/2014	30/06/2029	15 ans ren.	1999		1			1	Très social
13, imp. des Bœufs - 68100 MULHOUSE	2	01/07/2000	31/12/2018	15 + 3 ans	2000				2		Très social
10, imp. des Bœufs - 68100 MULHOUSE	2	01/01/2003	31/12/2018	15 ans	2003		1		1		Très social
7, r. des Franciscains - 68100 MULHOUSE	3	01/01/2004	31/12/2018	15 ans	2004		2			1	Très social
25, rue des Vignes - 68200 MULHOUSE	2	15/05/2007	31/01/2022	15 ans ren.	1994		2				Très social
11, rue des Juifs - 68200 MULHOUSE	3	01/07/2010	30/06/2022	12 ans ren.	1994		1	1	1		Très social
6, r. du Moulin - 68480 WOLSCHWILLER	1	01/06/2008	31/12/2024	15,5 ans	2008				1		Très social
15, rue Principale - 68130 FRANKEN	3	01/06/2008	31/05/2026	18 ans	2008		2		1		Très social
18, rue des Alpes - 68200 MULHOUSE	3	01/02/2012	31/01/2027	15 ans ren.	1996		2			1	Très social
14, r. de la Couronne - 68730 BLOTZHEIM	1	04/02/2015	13/05/2030	15 ans	2015				1		Très social
4, rue des Noyers - 68100 MULHOUSE	3	01/02/2015	31/01/2033	18 ans	2017				3		Très social
S/Total	25					S/Total	0	11	1	10	3
IMMEUBLE EN BAIL PST											
63, rue de Rouffach - 68200 MULHOUSE	1				1999				1		PST
TOTAL LOGEMENTS DIFFUS	67						F1	F2	F3	F4	F5
						Total	4	30	7	21	5

*logements acquis par l'ANARF

Données d'occupation

Nombre de logements occupés au 31 décembre 2017 : **62**




Nombre de logements en travaux : **4**

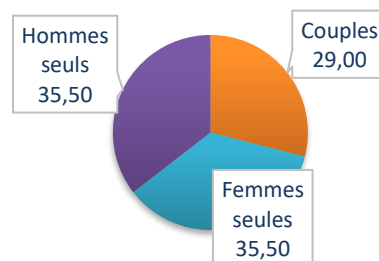
Nombre de logements en cours d'attribution : **1**




155 personnes (82 adultes et 73 enfants) bénéficient actuellement d'un logement réhabilité mis à leur disposition par notre Association.

Elles représentent **62 ménages**, composés de :

Répartition des ménages en pourcentage

-  **18 couples (et 42 enfants)**
-  **22 femmes seules (et 28 enfants)**
-  **22 hommes seuls (et 3 enfants)**



-  **64 %** Ressources de substitution (allocations chômage, RSA, API, AAH, bourse)
-  **34 %** Emploi précaire (**20 %** en CDI, **13 %** en CDD, **3 %** en intérim)
-  **2 %** Retraités




D'origine étrangère pour **41 %** d'entre eux.

Leur provenance

	Ménages	
Du parc privé	23	37 %
Du parc public	10	16 %
De l'hébergement par un tiers	8	13 %
De l'hébergement d'urgence, institutionnel ou en foyer	10	16 %
D'un relogement du parc Aléos	4	6 %
Maintenus dans le logement	3	6 %
Ancien propriétaire	4	6 %

Mouvements des locataires en 2017

8 entrées

-  **3 couples avec enfants (14 personnes)**
-  **2 femmes avec enfants (5 personnes)**
-  **3 hommes seuls**

4 ménages ont quitté leur logement durant l'année 2017.

Maîtrise d'ouvrage associative

Opérations livrées en 2017



Réhabilitation de l'immeuble Gutenberg à Mulhouse

La rénovation de cet immeuble s'étant achevée au second semestre, les 16 studios nouvellement créés ont été confiés le 1^{er} octobre 2017 à l'association ALSA (Association pour le Logement des Sans-Abri), qui a pour mission depuis cette date de les gérer sous le statut de pension de famille.



Réhabilitation de l'immeuble situé 45, rue du Manège à Mulhouse

En assurant la restauration complète d'un immeuble vétuste au cœur du quartier Fonderie, Aléos est parvenue à créer 4 deux-pièces à loyer très social. Ces nouveaux appartements se révèlent particulièrement lumineux de par la vue dégagée qu'ils offrent sur l'esplanade, récemment aménagée par la Ville de Mulhouse.



Réhabilitation de l'immeuble situé 4, rue des Noyers à Mulhouse

A proximité du canal et de la gare ferroviaire, l'association a réceptionné et mis en location au cours du dernier trimestre 2017, 3 grands logements de 4 pièces à loyer abordable (LCTS) dans le cadre d'un bail à réhabilitation conclu avec la Ville.

Opérations en cours



Réhabilitation de l'ancienne Gendarmerie de Cernay

Initié dès le milieu de l'année 2015, après qu'Aléos se soit rendu propriétaire des lieux auprès du Conseil Départemental, le projet de transformation de ce bâtiment composé d'un corps central et de deux ailes annexes doit aboutir à la création de 15 nouveaux appartements à loyer très social.

Compte tenu de l'importance des travaux à hauteur de plus d'un million d'euros TTC, cette rénovation est soumise à une convention spécifique OIR (Opération Importante de Réhabilitation) dans le but de garantir une subvention prévisionnelle de l'ANAH s'élevant à près de 600 000 €.

Les travaux de désamiantage ont retardé la livraison du chantier, celle-ci demeurant néanmoins programmée pour fin 2018.



Rénovation du pavillon d'accueil de la résidence « Le Rhône » à Saint-Louis

Le pavillon d'accueil étant hors champ de la réhabilitation de la résidence réalisée en 2010, suite à l'évolution de la réglementation des ERP, il convenait de procéder à la mise aux normes de ce bâtiment. Une mission de maîtrise d'œuvre interne a ainsi été mise sur pied afin de remettre en conformité ce bâtiment et de réorganiser les surfaces disponibles.

Des espaces administratifs supplémentaires ont été configurés en une entité spécifique proposant dorénavant 4 bureaux individuels réservés à l'accueil et aux intervenants sociaux. Des toilettes accessibles aux personnes handicapées complètent cet équipement ; De plus, le schéma des cheminements vers les locaux se révèle à présent accessible aux résidents à faible mobilité.

La grande salle d'activités fait également l'objet d'importantes améliorations et a notamment été dotée d'un système de rafraîchissement des lieux plus performant.

Extérieurement, le bâtiment bénéficiera d'une isolation en périphérie des façades, le bardage de toiture sera remplacé et une nouvelle issue de secours créée.

Une fois toutes ces prestations exécutées, celles-ci feront l'objet d'une réception technique planifiée sur le 1^{er} trimestre 2018.

Opérations en préparation

Des opérations de recyclage ou de réhabilitation d'habitats dégradés sont aujourd'hui régulièrement proposées à l'Association en zone urbaine ou rurale, voire en secteur frontalier, où le manque de logements aidés semble manifeste.



Construction d'une nouvelle résidence sociale à Riedisheim

Prévue pour être édifiée sur une parcelle initialement cédée par l'Etat à la commune dans le cadre des dispositions voulues par la loi Alur, cette future opération, comprenant 25 studios individuels ainsi que des locaux d'accueil et de suivi social, a déjà fait l'objet d'un dépôt de permis de construire et d'une demande

de financement PLAI qui a été acceptée. Elle devrait débuter courant 2018, une fois que l'acquisition foncière au profit d'Aléos aura été établie.



Transformation d'un groupe d'immeubles en résidence sociale à Riedisheim

Issu d'une seconde proposition de la commune de Riedisheim visant à transformer un groupe d'immeubles vacant de longue date, ce dossier prévoit un réaménagement des bâtiments devant aboutir à la création d'une nouvelle résidence sociale dotée de 49 studios. Sur cette capacité d'accueil, une douzaine de

logements pourrait être prioritairement réservée à un jeune public en grande difficulté.



Réhabilitation complète de la résidence « La Régio » à Saint-Louis

Dernier site de l'association à n'avoir pas bénéficié d'un traitement en profondeur, le foyer « La Régio » localisé à Saint-Louis, à proximité immédiate de la gare ferroviaire, entamera sa mue l'an prochain avant de réapparaître sous le statut de résidence sociale.

Un projet architectural audacieux prévoit en effet de rénover intégralement ce bâtiment composé à l'origine de 80 chambres et d'en modifier l'identité visuelle au sein d'un quartier en pleine évolution.

A terme, ce sera une structure de 67 studios flamboyants neufs qui devrait être mise en service à la fin de 2019.

Les travaux envisagés s'attacheront également à remodeler le rez-de-chaussée de la nouvelle structure avec la recomposition des espaces réservés aux locaux d'accueil et de gestion, et l'optimisation des surfaces consacrées à l'exploitation des logements, le tout permettant de répondre aux normes d'accessibilité.

Les études techniques de faisabilité, qui nous sont demandées, sont aujourd'hui nombreuses et complexes à faire aboutir. Elles témoignent de la diversité des réponses que l'association est amenée à devoir imaginer au regard des évolutions sur le plan de l'accueil des publics, de leur prise en charge et de leur accompagnement.

Jean-Luc OREFICE
Responsable Développement

L'ensemble de l'équipe
Pôle Patrimoine

LA GENESE

Etabli dès le milieu des années 90, l'un des axes majeurs du développement d'Aléos visait à diversifier son parc de résidences en développant une offre nouvelle d'habitat en secteur diffus, accessible en priorité aux familles à faible niveau de ressources.

Détentrice à compter de 2011 de l'agrément de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, l'association a ainsi pu accélérer la création de logements à loyer très social par le biais de baux à réhabilitation ou d'acquisitions-rénovations d'immeubles.

Cette offre locative, économiquement adaptée, permet de ce fait de répondre à une sollicitation toujours plus large de ménages qui, confrontés à la cherté des loyers, peinent à trouver un logement de qualité et à s'y maintenir.

Par ailleurs, la MOI constitue une réponse aux institutions souhaitant mobiliser ou sauvegarder un patrimoine bâti tout en lui conférant une utilité sociale assumée. Surtout, elle offre à l'association la perspective de pouvoir proposer de véritables parcours résidentiels allant de l'accueil en structure collective jusqu'à l'attribution d'un logement classique et pérenne.

Pour soutenir la politique de développement d'un habitat locatif aidé, Aléos avait dès 1999 créé l'AIVS Actilog, chargée dans un premier temps de prendre en gestion les logements réhabilités, puis de soutenir l'essor constant de l'intermédiation locative sur le département du Haut-Rhin.

En dépit du soutien important apporté à Actilog, le bilan très modeste des actions engagées et les divergences sur les orientations de la structure ont amené Aléos à créer à la mi-2017 sa propre Agence Immobilière à Vocation Sociale dénommée Iméos.

Ce nouvel outil, avec les bureaux qui l'abritent au Siège d'Aléos, répond au souhait de voir se mettre en place des mesures appropriées d'accès et de soutien au logement sur l'ensemble de la M2A, mais aussi en direction de territoires délaissés ou ne faisant pas (ou peu) l'objet des mesures d'intermédiation locative.

Dès le premier semestre, Aléos a engagé les différentes démarches administratives nécessaires à la création de la nouvelle Agence Immobilière qui se sont soldées par l'obtention de la nouvelle carte professionnelle, des garanties financières et assurances professionnelles.

Indépendamment des autorisations administratives indispensables au lancement de sa mission, Iméos s'est immédiatement dotée d'un logiciel de gestion spécifique et d'un site internet. Ce dernier propose des espaces dédiés aux locataires et aux bailleurs et met en lumière l'intérêt que représente pour l'ensemble des parties le nouveau dispositif gouvernemental « Louer abordable », issu de la loi Cosse.

En complément, une plaquette et des flyers de présentation de l'agence ont été conçus ; Ils constituent avec le site internet les outils de communication appelés à être utilisés dans le cadre d'une campagne de prospection prévue pour être engagée auprès des collectivités sur toute la durée du 1^{er} semestre 2018.

D'un point de vue technique, la nouvelle AIVS pourra s'appuyer sur les compétences des équipes du Pôle Patrimoine d'Aléos en vue de piloter l'organisation des interventions de dépannage et de garantir la bonne fin des opérations de maintenance.

Enfin, l'année s'est terminée par l'arrivée, fin novembre, de la nouvelle responsable d'Iméos.

Cette organisation désormais établie, Aléos est en mesure de proposer un chaînage cohérent de soutien en faveur du logement des plus modestes.

De plus, Iméos vient conforter l'idée d'une nécessaire progressivité qu'il convient d'instaurer avec un public réclamant des temps d'appropriation et d'autonomisation plus étendus.

Parc Iméos au 31/12/2017

Nombre de lots : **4**

Nombre de logements conventionnés : **4**

🏠 Conventionnement très social : **3**

🏠 Conventionnement social : **0**

🏠 Conventionnement intermédiaire : **1**

🏠 Taux de vacances annuel : **0 %**

🏠 Taux de vacances travaux : **0 %**

🏠 Nombre de logements en cours d'attribution : **0**

Localisation : Mulhouse et Kingersheim

Sociologie des locataires

Origines :

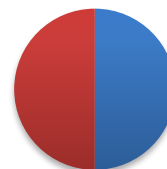
Associations : **3**

Privé : **1**

Collectivité : **0**

Autres partenaires : **0**

Ressources principales des ménages



■ RSA ■ SALAIRE

Soit **4** ménages composés de :

🏠 **2** couples (et **4** enfants)

🏠 **1** femme seule (et **1** enfant)

🏠 **1** homme seul

Leur provenance

	Ménages	
Du parc privé	1	25%
Du parc public	0	
De l'hébergement par un tiers	2	50%
De l'hébergement d'urgence institutionnel ou	1	25%
D'un relogement du parc Aléos		
Maintenu dans le logement		
Ancien propriétaire		

Nombre total de dossiers de demandes de logement reçus au 31.12.2017 : **15**

Nombre de dossiers ayant abouti : **4**

Raison pour laquelle les autres demandes
n'ont pu être satisfaites au 31.12.2017 : **Absence de logements vacants**

La fin d'année a été marquée par l'arrivée de nombreuses demandes de propriétaires privés, le plus souvent orientés par l'ADIL. Ces demandes laissent entrevoir un potentiel de mobilisation important du parc privé.

L'année à venir augure déjà de nombreux défis. Ainsi, il conviendra d'assurer le basculement au 1^{er} janvier 2018 de l'ensemble des logements diffus d'Aléos vers une gérance Iméos, ainsi que de lancer des campagnes d'informations auprès des collectivités et propriétaires privés afin de maximiser la captation des logements.

Une année riche et dense en perspective...

Jean-Luc OREFICE
Responsable Développement

Ayse DURDU
Responsable de Gestion Locative

Eric MEYER
Dirigeant du Pôle Patrimoine / Sécurité



SECTEUR SANTE

"Plateforme santé"

Courant 2012, la coordination santé ouverte depuis janvier 2010 change de dénomination. Capitalisant sur cette expérience, l'Agence Régionale de Santé, dans le champ d'action du Contrat Local de Santé de la ville de Mulhouse, suggère le développement de notre démarche sous la forme d'une mutualisation structurée intitulée "*Plateforme santé inter associative*", élargissant son bénéfice aux publics isolés de différentes associations présentes localement comme ADOMA, la Fondation de l'Armée du Salut, l'Association pour le Logement des Sans Abri,

Objectif général ... *Améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de précarité, en créant les liens pertinents, l'interface nécessaire entre l'approche sociale et celle médicale, à des fins de prise en compte adaptée des personnes désaffiliées en structures d'hébergement et en logements adaptés.*

Déroulement de la mise en œuvre de l'action.

De janvier 2010 à juin 2012

Déclinaison de l'action sur les sites Aléos suivants:

- **Résidence "Le Rhône"**
73 rue du Rhône – 68300 SAINT-LOUIS
- **Résidence "Les Cigognes"**
27 boulevard Stoessel – 68200 MULHOUSE
- **Résidence "Les Capucines"**
1. rue du Bourg – 68100 MULHOUSE
- **Résidence "l'Ecluse"**
4 rue de l'Ecluse – 68200 MULHOUSE
- **Résidence « Le Vieil Armand »**
81 avenue du Général de Gaulle – 68700 CERNAY
- **Résidence "Albert Schweitzer"**
6 rue de la Charité – 68400 RIEDISHEIM
- **Résidence "Vauban"**
124 rue Vauban – 68100 MULHOUSE.

Juillet 2012

Mise en perspective de l'action sur les sites de l'ALSA et de l'Armée du Salut avec les responsables des organismes partenaires

Prise de fonction d'une *infirmière DE*

Extension de l'action sur les sites Aléos suivants :

- **Résidence « les Romains »**
173 rue des Romains - 68100 MULHOUSE
- **Résidence "La Rochelle"**
18 rue Jean Grimont – 68200 MULHOUSE

Septembre 2012

Prise de fonction de *Marie-Christine Biehlmann, infirmière DE, secteur psychiatrique*, sur les sites de l'ALSA et de l'Armée du Salut

- **Résidence Le Bon Foyer**
24 rue de l'Île Napoléon 68070 MULHOUSE
- **Résidence ALSA "SAH, Maisons relais, accueil... "**

Octobre 2012

Démarrage de la prestation sur les sites de l'ALSA et de l'Armée du Salut.

De février à juin 2013

Rencontre avec les équipes de direction et éducatives d'ADOMA. L'organisation et le plan de service sont mis en place.

Septembre 2013

Démarrage de la prestation sur les sites d'ADOMA

- **Résidence "Le Soleil"**
19, rue Hubner 68200 - MULHOUSE
- **Résidence "Mélusine "**
21, rue d'Ensisheim 68100 MULHOUSE

Avril 2014

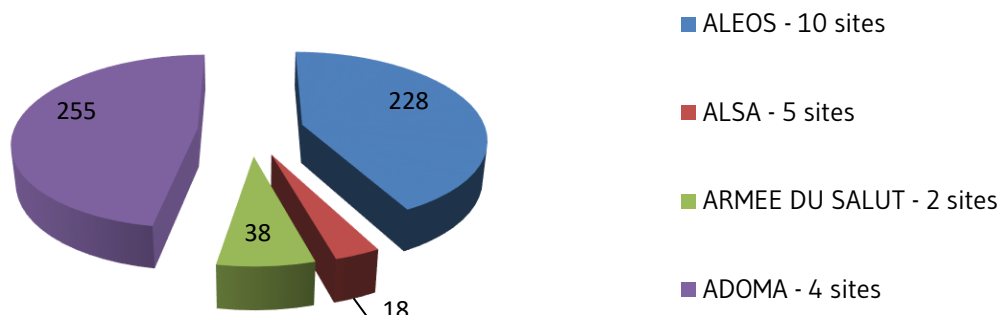
Démarrage de la prestation sur un site d'ADOMA

- **Résidence « Europe »**
4, rue d'Amsterdam 68000 COLMAR

Septembre 2014

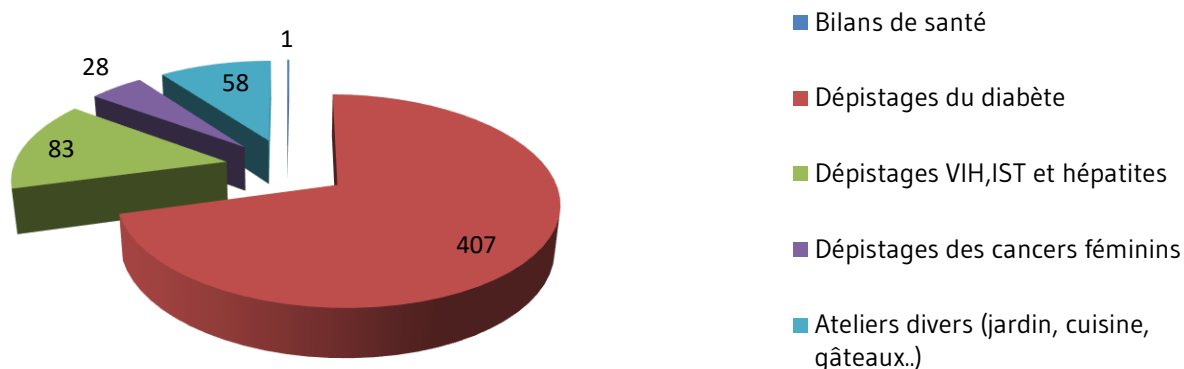
Démarrage de la prestation sur un site d'ADOMA
Résidence « Vignes »
18 rue de l'Entlen - 68040 INGERSHEIM

539 résidents ont bénéficié d'un suivi par les infirmières de la Plateforme santé et **1345** entretiens individuels ont été réalisés.



Actions collectives

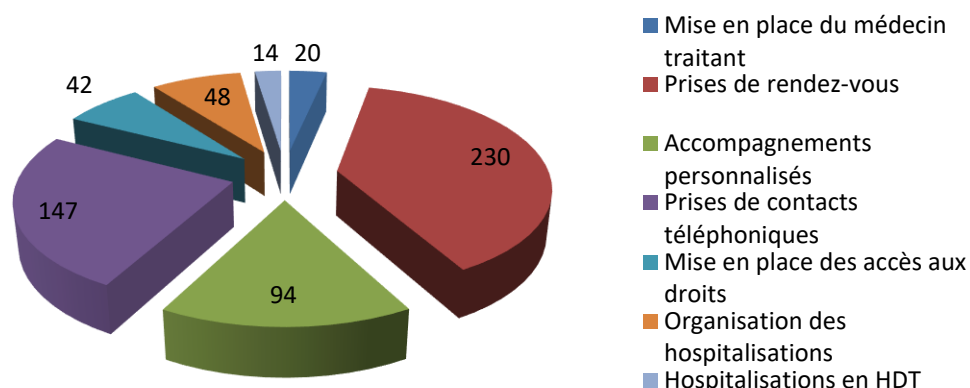
10 actions collectives ont été menées en 2017. **577** personnes ont été touchées par l'une ou l'autre, certaines par plusieurs.



Dans le cadre de la quinzaine de la diabétologie, en partenariat avec la ville de Mulhouse, **407** résidents ont été dépistés sur les sites d'ADOMA, Aléos et l'Armée du Salut. Certains résultats étaient anormaux et d'autres suspects. Suite à ces résultats, les infirmières de la Plateforme santé ont assuré une prise en charge et un suivi en collaboration avec les médecins traitants et /ou spécialistes.

Des dépistages VIH, IST et hépatites ont touché **83** résidents. Des actions sur les différents sites avec présentation de plaquettes, explications et distribution de préservatifs ont permis de sensibiliser les personnes au dépistage par le TROD.

Actions individuelles



1345 entretiens individuels ont été réalisés en 2017. La qualité de la relation instaurée avec les résidents est déterminante dans l'aboutissement des actions de prévention. L'adhésion et l'implication dans les soins ne peuvent se faire que dans un climat de confiance et de respect mutuel.

Au moment des entretiens individuels les questions administratives et médicales sont abordées ainsi que les problèmes d'addictions.

32 demandes d'intervention du SAMU ont été nécessaires pour des situations d'urgence.

BILAN QUALITATIF /... du point de vue des « organismes »

Le partenariat se poursuit dans de bonnes conditions. Les permanences assurées par les infirmières de la Plateforme Santé permettent aux résidents (jeunes ou moins jeunes) de se sentir accompagnés dans leurs démarches sociales et de santé, de trouver une écoute aidante et bienveillante, de comprendre certaines décisions médicales ainsi que leurs traitements et donc, de (re)prendre en mains leur propre santé (remobilisation individuelle).

A cet effet, les infirmières créent et maintiennent une relation de confiance propice à des échanges constructifs et durables. Leur(s) accompagnement(s) limite(nt) les risques de « décrochage ».

En 2017, nous pouvons noter que les besoins d'accompagnement sont de plus en plus importants, en termes de renouvellement des dossiers des droits sociaux, d'aide à la prise de rendez-vous médicaux, d'aide à la compréhension d'ordonnances et/ou de traitements médicaux, de surveillances ponctuelles de paramètres vitaux....

Dans certaines résidences, il apparaît que les situations de santé des résidents sont de plus en plus lourdes et chronophages, du fait de la chronicité des pathologies. Les prises en charge se déclinent et s'inscrivent dans la durée et nécessitent un suivi pluriprofessionnel.

De ce fait, les infirmières de la Plateforme Santé assurent le lien entre les résidents et les différents professionnels de santé et représentent un interlocuteur fiable et de confiance pour ceux-ci.

En conséquence, le suivi de la santé des résidents en est amélioré et les éventuelles complications sont prévenues.

MISE EN PERSPECTIVE 2018 (en termes d'actions de prévention)

- ✓ Renouveler la prévention bucco-dentaire
- ✓ Reconduire la prophylaxie du cancer colorectal
- ✓ Poursuivre la prophylaxie des cancers féminins
- ✓ Poursuivre la prévention et l'éducation à l'hygiène corporelle et environnementale
- ✓ Poursuivre et développer les bilans de santé
- ✓ Mener une action sur l'équilibre alimentaire
- ✓ Poursuivre le dépistage du VIH, hépatites par des TRODS sur les sites
- ✓ Assurer la continuité du suivi de soins dans le cadre des sorties des LHSS et ACT
- ✓ Attente de la décision du FAMI, extension du public cible

LITS HALTE SOINS SANTE (LHSS)

LE GINKGO

ILLZACH-MODENHEIM

MISSIONS:

- Assurer un hébergement temporaire, adapté aux soins, le temps nécessaire au rétablissement du résident
- Permettre un accompagnement social individualisé

OBJECTIFS :

- Maintenir ou redonner le plus haut niveau d'autonomie
- Proposer des soins infirmiers adaptés
- Offrir une alimentation équilibrée
- Aider aux démarches médicales, administratives et sociales
- Contribuer à l'accès à des soins non délivrés par la structure (prise des rendez-vous...)
- Accompagner et aider aux déplacements
- Préparer des conditions de sortie favorables à une réinsertion sociale

Admissions : 86 demandes ont été adressées aux LHSS

47 résidents ont été admis aux LHSS en 2017.

21 hommes

Moyenne d'âge 42 ans

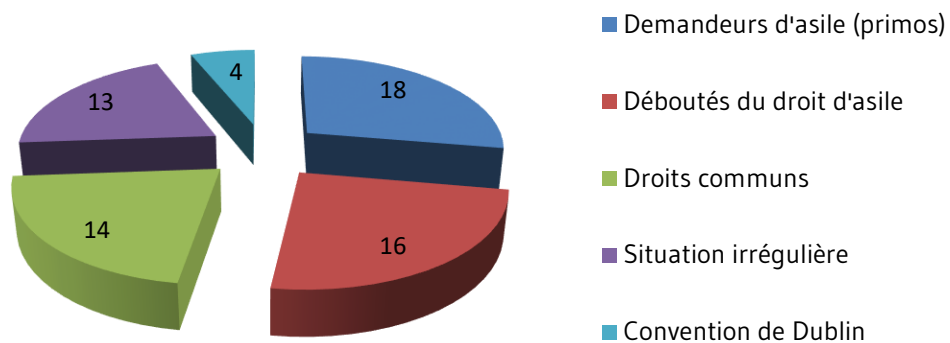
26 femmes

Moyenne d'âge 40 ans

La personne la plus âgée avait 74 ans, la plus jeune 18 ans.

Situations sociales à l'admission

Les situations sociales de nos résidents à l'admission sont diverses. La majorité d'entre eux sont transférés directement de l'hôpital ou de S.UR.SO.

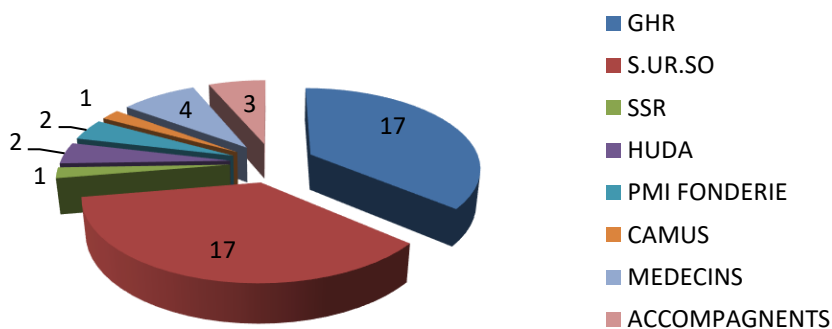


La file active était de 65 personnes dont 18 personnes étaient déjà présentes en 2016.

Services prescripteurs

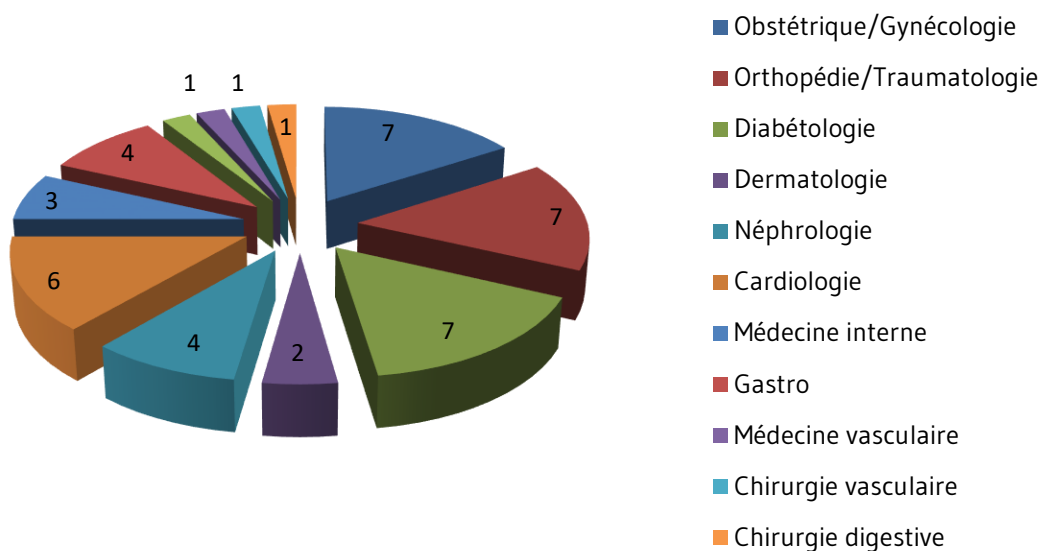
Le Service d'URgence SOciale (S.UR.SO) assure 17,36 % de nos admissions.

Le centre hospitalier du GHR de Mulhouse représente 17,36 % des admissions des LHSS



Nos résidents sont orientés depuis divers services. Le service d'orthopédie et de traumatologie représente la majorité de nos admissions avant le service d'obstétrique et de gynécologie.

Principales pathologies accueillies



Taux d'occupation

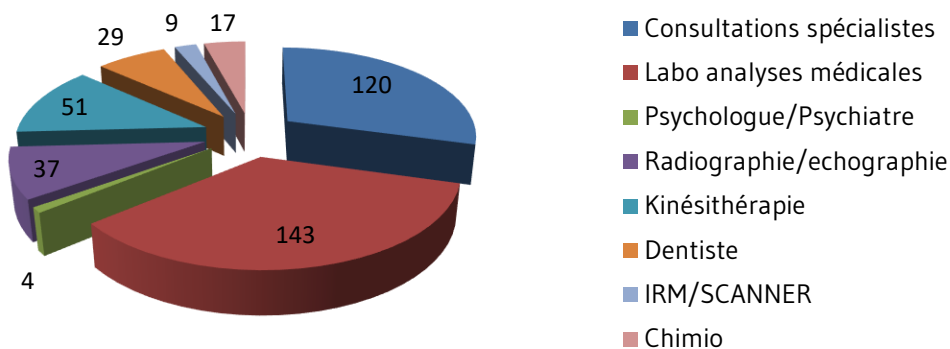
Le taux d'occupation des LHSS en 2017 est de 91 %.

Durée moyenne de séjour

La durée moyenne de séjour pour 2017 est de 99 jours. La durée de séjour la plus longue a été de 492 jours, la plus courte de 1 journée.

Accompagnement médical

Les infirmières ont réalisé 410 actes en prises de rendez-vous divers et en accompagnements physiques pour des examens.



En 2017, 2 passages aux urgences ont été nécessaires.

Les consultations chez des spécialistes concernent les ophtalmologues, cardiologues, pneumologues, oncologues, gynécologues ...

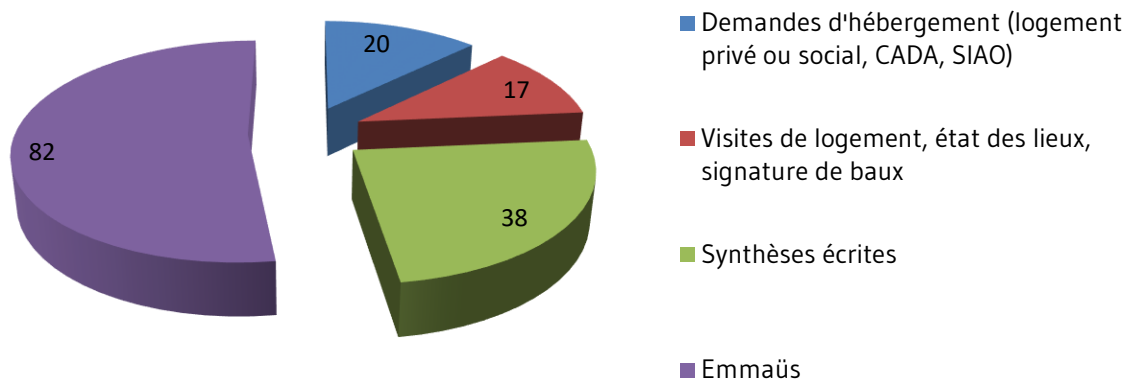
Accompagnement social

La participation à la veille sociale une fois par semaine a permis d'orienter des personnes vers notre structure, ou de trouver des solutions de sortie pour nos résidents.

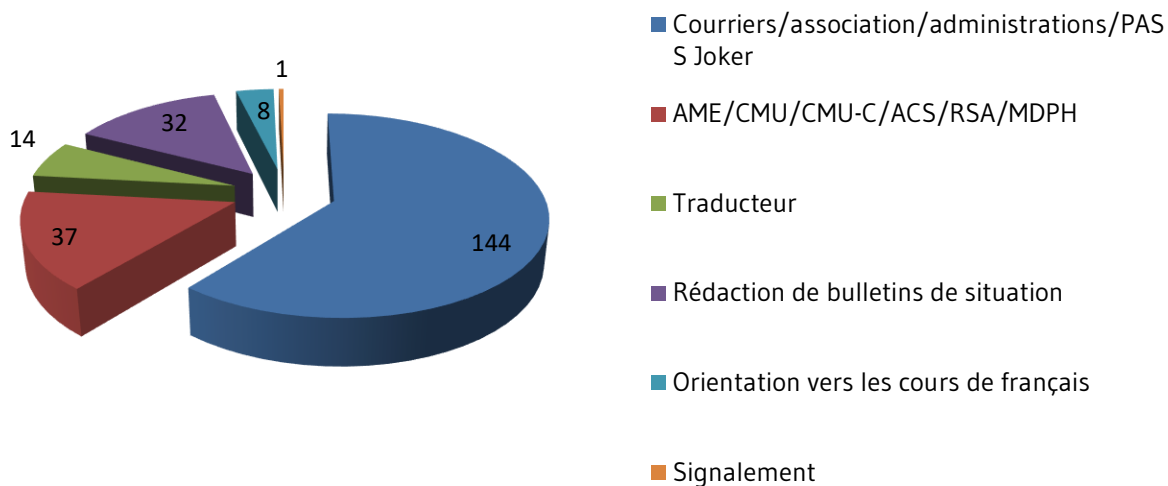
La collaboration avec le 115 se passe de manière constructive et enrichissante.

Des accompagnements réguliers, hors les murs, occupent un temps non négligeable de notre travailleur social, en plus des entretiens intra-muros. Cela représente 765 actions.

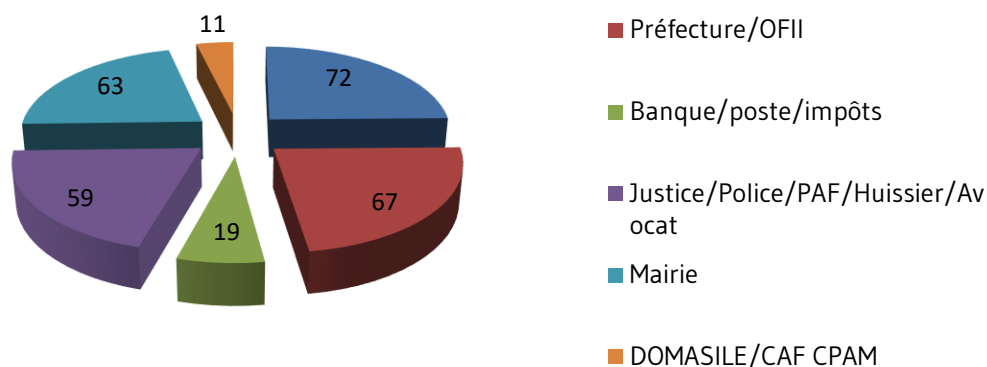
Concernant le logement :



Courriers:



Accompagnements physiques et autres:



Ateliers pédagogiques

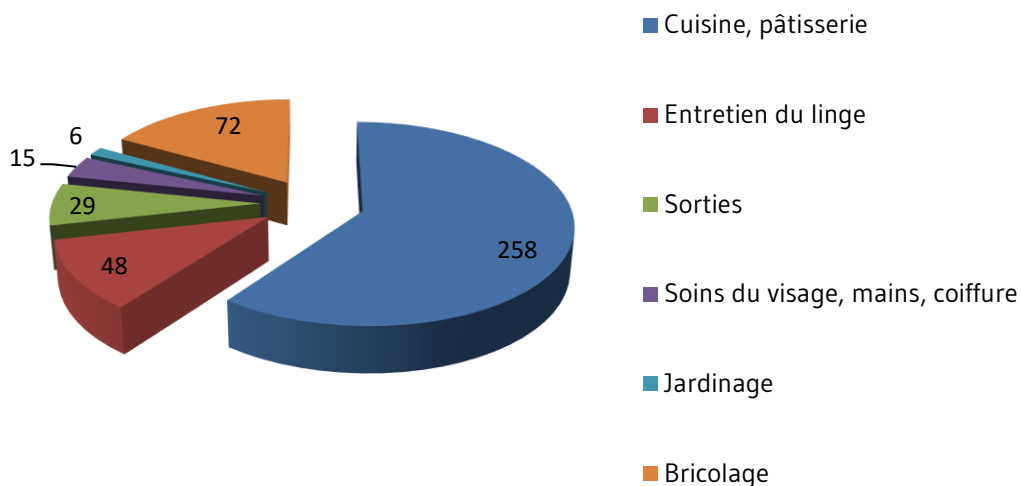
437 actions pédagogiques ont été réalisées en 2017.

Les ateliers pédagogiques et des sorties permettent aux résidents de contribuer à la vie collective et de préparer la sortie avec une autonomie plus grande.

- ✓ La banque alimentaire nous fournit les ingrédients pour l'organisation des ateliers cuisine avec éducation à l'hygiène alimentaire et à la connaissance des régimes.
- ✓ Des ateliers d'hygiène corporelle visent à reprendre conscience de son corps et à retrouver une image de soi positive.
- ✓ Des ateliers «entretien du linge et des locaux» proposent de ressentir un bien-être dans son lieu de vie.

Les sorties (promenades, spectacles...) permettent d'organiser le déroulement de la journée en y introduisant la préparation des repas, la prise de médicaments, des injections et les précautions à prendre pour le transport de ceux-ci.

29 sorties ont été organisées en 2017.



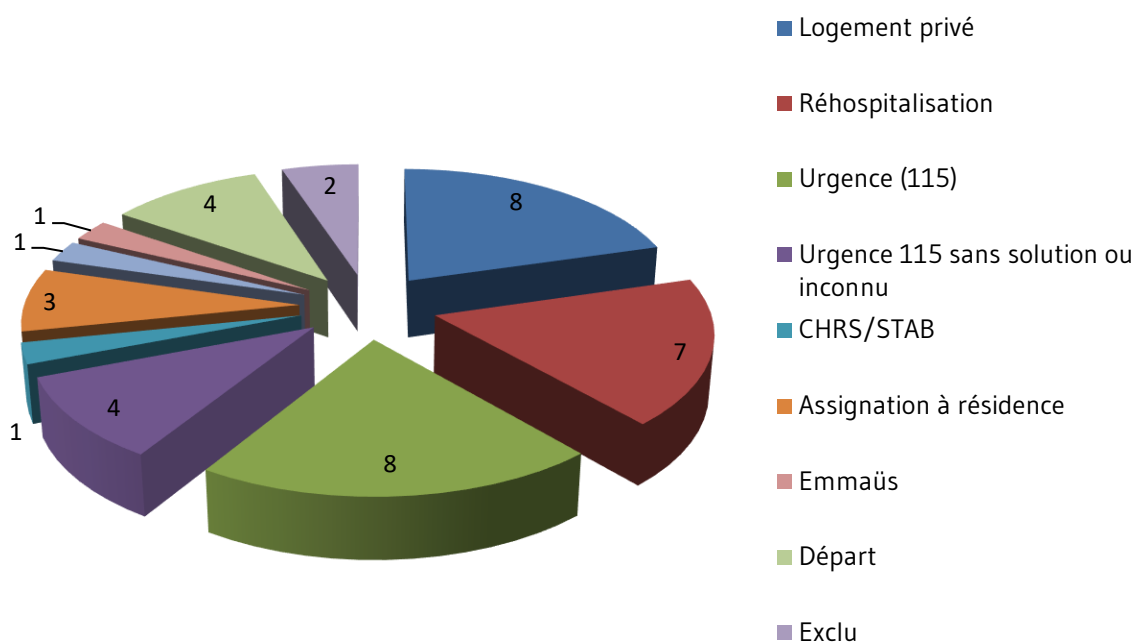
Sorties de la structure

46 résidents sont sortis des LHSS en décembre 2017 (bilan 31 décembre).

L'accompagnement social a permis d'orienter les résidents vers des structures adaptées à leur situation.

Sur les 12 personnes qui ont été orientées vers le 115, 4 sont restées sans solution de sortie.

Concernant les droits communs, 4 étaient toujours présents au 31 décembre 2017 et dans 71,42 % des cas une solution de sortie a été trouvée.



Etat de santé à la sortie

Concerne les 46 résidents sortants:

- 25 résidents sont partis avec une amélioration de leur état de santé
- 15 résidents manifestent un état de santé stable à la sortie
- 7 résidents ont été réhospitalisés

APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE (ACT) LE GINKGO ILLZACH-MODENHEIM

MISSIONS:

- Assurer un hébergement temporaire, adapté aux pathologies, le temps nécessaire au rétablissement du résident
- Engager l'ouverture des droits sociaux
- Permettre un accompagnement social personnalisé

OBJECTIFS :

- Remobiliser et développer le plus haut niveau d'autonomie
- Aider aux démarches médicales, administratives et sociales
- Promouvoir l'éducation à la santé (éducation thérapeutique...)
- Contribuer à l'accès aux soins (prise de rendez-vous, conseils...)
- Accompagner et aider aux déplacements
- Proposer des aides adaptées (IDE libérales, ADVF, livraison des repas...)
- Préparer des conditions de sortie favorables à une réinsertion sociale

Admissions : 17 demandes ont été adressées aux ACT.

5 résidents ont été admis aux ACT en 2017 (ouverture de la structure en juin 2013).

4 hommes

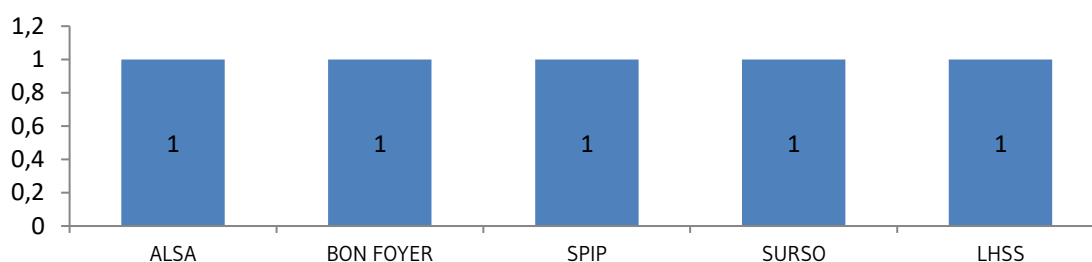
Moyenne d'âge 52.75 ans

1 femme

Moyenne d'âge 53 ans

La file active était de 12 personnes, dont 7 personnes étaient déjà présentes en 2016.

Services prescripteurs



Les résidents accueillis sont des personnes de droit commun en situation de précarité.

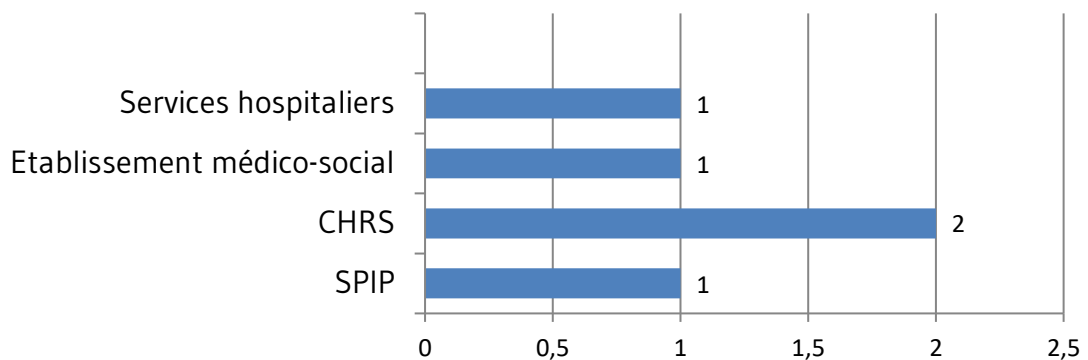
En 2014, 86 % de nos admissions venaient des LHSS après une demande des services hospitaliers.

En 2015, seule une personne a transité par les LHSS.

En 2016, aucune personne n'a pu être orientée à partir des LHSS. Elles dépendaient des LAM.

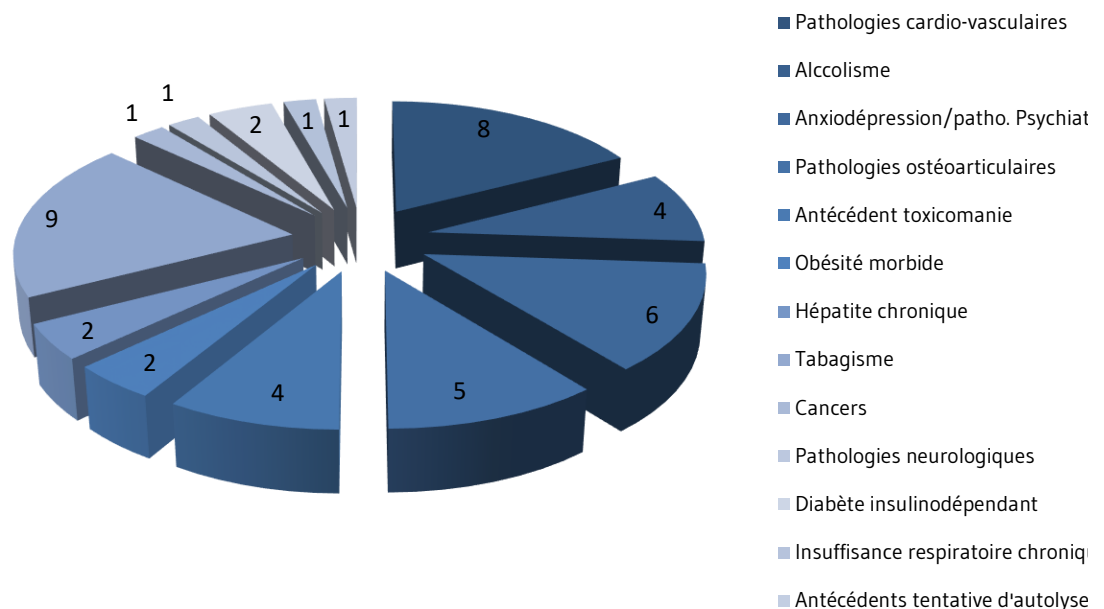
En 2017, seule une personne a transité par les LHSS.

Situation sociale à l'admission



La prise en charge aux ACT est conditionnée par un problème de santé chronique avec l'acceptation par le résident de suivre une démarche d'éducation. Elle permet de progresser dans la connaissance de sa/ses pathologie(s) et dans l'autonomie de sa prise en charge.

Principales pathologies accueillies



Les résidents présentent la plupart du temps des poly pathologies : 46 pathologies ont été recensées, soit une moyenne de 3,80 par personne. La complexité des pathologies associées demande du temps et une éducation thérapeutique hiérarchisée et continue.

Taux d'occupation

Le taux d'occupation des ACT en 2017 est de 94 %.

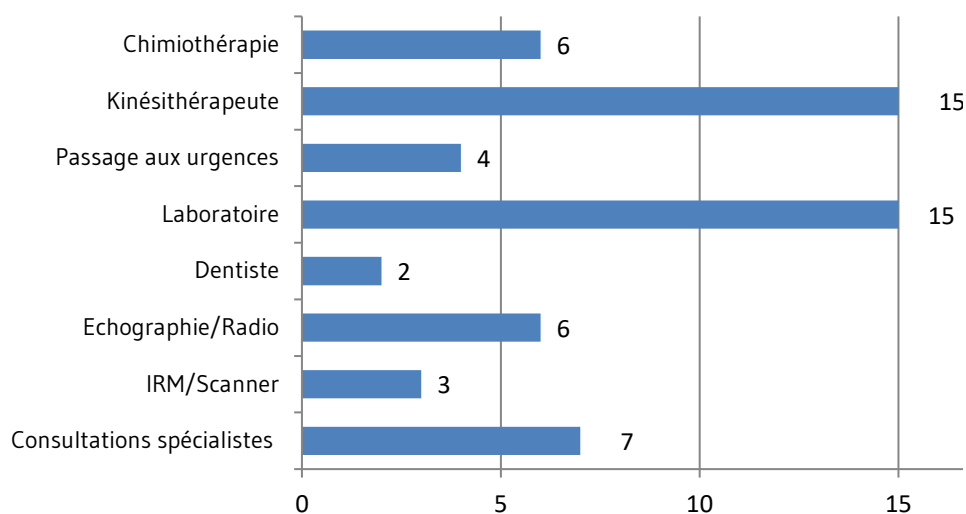
Durée moyenne de séjour

La durée moyenne de séjour pour 2017 est de 589 jours. Elle est conforme aux textes concernant les ACT qui fixent la durée de prise en charge entre 6 mois et 2 ans.

Accompagnements

Des accompagnements physiques ou téléphoniques sont effectués avec les résidents.

L'organisation des consultations et des rendez-vous sociaux se fait avec l'aide du personnel jusqu'à l'autonomie des résidents.



Les consultations chez des spécialistes concernent les ophtalmologues, cardiologues, pneumologues, oncologues, gynécologues, dermatologues...

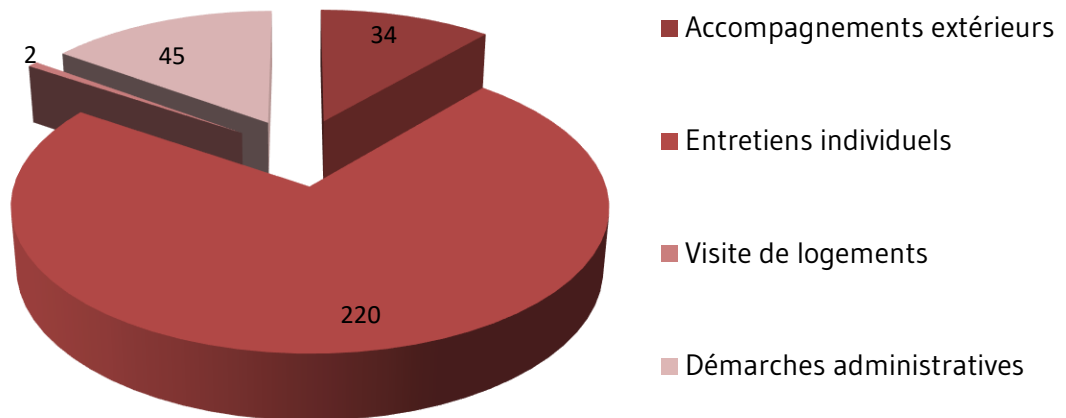
Accompagnement social

Au cours de l'année 2017, deux résidents ont bénéficié d'une AAH, reconnaissance TH3.

De nombreuses démarches administratives ont été réalisées en lien avec les services pénitentiaires, la CAF, la CPAM, la banque de France, mais également avec les bailleurs sociaux au moment de la sortie des résidents (demande de FSL, dossier APL).

Certaines situations ont nécessité un accompagnement physique, auprès d'administrations ou encore lors d'une visite de logement ainsi qu'au moment du déménagement.

Une fois les personnes sorties du dispositif ACT, elles continuent à bénéficier d'un accompagnement social durant quelques semaines afin de faciliter l'installation en logement et en attendant qu'un relais efficace puisse se mettre en place.



Prise en charge

Psychologue

La psychologue intervient 4 heures par semaine aux ACT. Elle a procédé à 37 entretiens individuels formels et 10 non honorés.

Parfois des rencontres « fortuites » dans les couloirs ont permis de rentrer en contact avec les résidents réticents à un entretien programmé.

Ateliers pédagogiques

Des ateliers entretien du linge et des locaux permettent aux résidents d'avoir un lieu de vie propre et agréable. Cet accompagnement se fait de manière progressive afin d'impliquer la personne. A la sortie des ACT, il est souhaitable qu'elle puisse se prendre en charge de manière autonome.

Pour l'hygiène corporelle, les aides-soignants interviennent en cas de besoin. Ils s'assurent que les résidents disposent du matériel d'hygiène nécessaire aux soins du corps.

Coordination avec le médecin

Des rencontres régulières sont organisées avec le médecin coordinateur qui fait le lien avec les médecins hospitaliers : 20 entretiens. Il éduque la personne à la connaissance de sa/ses maladie(s), explique les traitements et les précautions à prendre. Il écoute et répond aux questions des résidents, leur explique les résultats des différents examens s'ils le souhaitent, 55 rencontres se sont tenues et 10 n'ont pas été honorés.

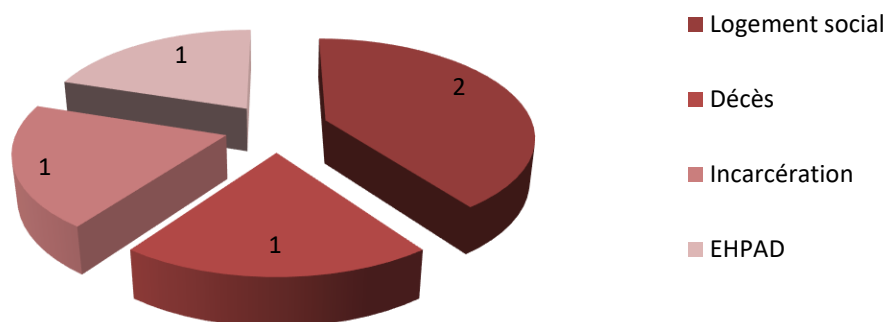
Réunions de service

Lors de la réunion de service mensuelle, une synthèse médicale et sociale est présentée à l'équipe. Des discussions permettent d'avancer et de progresser dans la prise en charge des résidents.

Sorties

5 résidents sont sortis des ACT au 31 décembre 2017.

L'accompagnement social a permis d'orienter les résidents vers des structures adaptées à leur situation.



Il est fréquent que les résidents, après leur sortie, donnent de leurs nouvelles par téléphone. Un résident nous a remis un texte parlant de sa prise en charge aux ACT, où il exprime à quel point la structure a été un « tremplin » pour lui vers une meilleure santé et la reprise du travail.



SECTEUR INTERVENTION SOCIALE

1422 résidents ou usagers ont été soutenus par ce service et ont bénéficié d'une inscription dans les services suivants :

Actions sociales en logement accompagné ...

- 104** **Soutien à l'accès et au maintien en logement** ; Evaluations et instructions de dossiers... auprès des instances du F.S.L., en faveur de personnes dont les ressources précaires et/ou faibles handicapent leur accès ou maintien en logement.
- 570** **Accompagnements de "proximité"...** de tout résident Aléos sollicitant une aide technique et un soutien psychologique.
- 131** **Accompagnements des bénéficiaires...** du dispositif **"Revenu de Solidarité Active**. Personnes isolées, résidant dans les foyers, socialement démobolisées et sujettes à la marginalisation.
- 43** **Accompagnements permanents en "Pension de famille" ...** de personnes isolées, particulièrement désocialisées, qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement ordinaire. Une prestation logement associée à une relation d'aide, inscrite au sein des résidences sociales de Cernay et Saint-Louis.

Prestations sociales sous mandat ...

- 27** *Ménages ont bénéficié de mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (A.S.L.L.) suite à une orientation et validation auprès de l'instance du FSL du Conseil Départemental du Haut-Rhin.*
- 133** *Usagers de la CTSA de Colmar ont bénéficié d'un accompagnement social spécifique afin de lever différents freins à l'insertion socioprofessionnelle.*
- 32** *Diagnostcs sociaux dans le cadre de la mission de "réfèrent territorial" pour le territoire des Trois Frontières, en lien avec la coordination du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation du Haut-Rhin.*

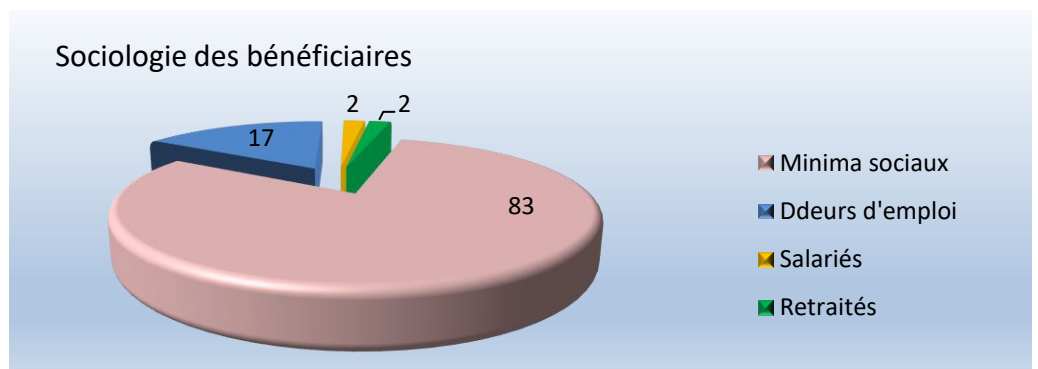
Accueil, hébergement et insertion ...

- 65** *Accompagnements en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de familles, de femmes isolées ou de jeunes isolés de moins de 25 ans, en logements diffus conventionnés avec baux glissants.*
- 41** *Admissions et séjours en Centre Provisoire d'Hébergement ...de familles ou de personnes isolées reconnues réfugiées ou bénéficiant de la protection subsidiaire, afin d'assurer un accompagnement personnalisé en vue de leur insertion socioprofessionnelle en France.*
- 49** *Hébergements et accompagnements en Places de Stabilisation... de personnes isolées en situation de désaffiliation, en relais aux organismes d'extrême urgence, dans un objectif de mobilisation et de stabilisation par le logement, voire l'insertion professionnelle.*
- 5** *Admissions et séjours en Centre Maternel... de femmes enceintes ou accompagnées d'enfants de moins de 3 ans, avec un accompagnement individualisé à des fins de protection et de soutien du lien "Mère/Enfant".*
- 94** *Hébergements en Centre d'Accueil et d'Orientation de personnes isolées, arrivées sur la région "Grand Est", suite au traitement du camp de la Lande de Calais.*
- 94** *Accompagnements sociaux de réfugiés dans le cadre du Programme Européen de Relocalisation, pour l'accès à un logement, l'aide à l'installation et au soutien des conditions d'intégration.*
- 34** *Usagers des Ateliers SocioLinguistiques, mis en œuvre sur Colmar et Mulhouse.*

Soutien à l'accès et au maintien en logement ...

Les personnes sollicitant les résidences sociales sont, pour la plupart et entre autres, dans des situations financières peu confortables, sans épargne. L'aide financière allouée, via une subvention ou un prêt, pallie les obstacles tel le règlement du dépôt de garantie.

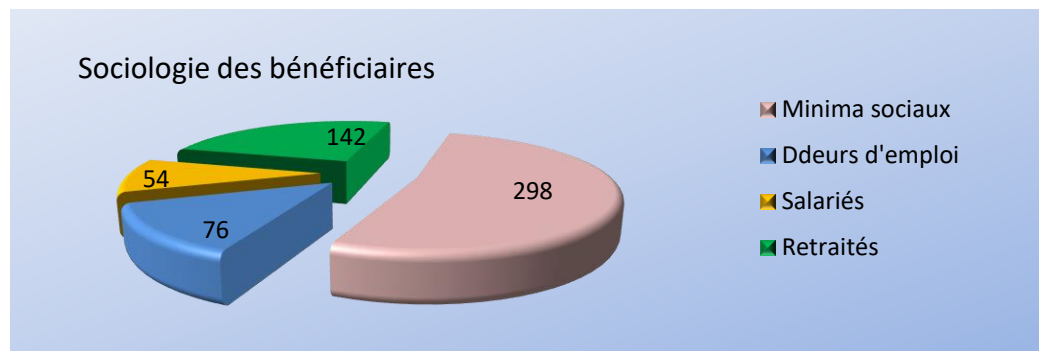
104 instructions, dont 100 bénéficiaires pour l'aide à l'accès et 4 bénéficiaires pour l'aide au maintien (17 femmes et 87 hommes).



Accompagnement de proximité ...

Un dispositif interne permet de soutenir l'engagement de résidents sur des questions pour lesquelles ils se trouvent en difficulté. La relation d'aide rassure, remobilise et propose, le cas échéant, une orientation vers les "opérateurs" ou acteurs de droit commun.

570 bénéficiaires (60 femmes et 510 hommes) fréquentent ponctuellement ce dispositif, dont 153 nouveaux inscrits sur l'année 2017 et 78 sortis.



Accompagnement social des résidents, bénéficiaires du RSA ...

En relation avec les acteurs de l'aide sociale et de la solidarité, Aléos propose un accompagnement social des bénéficiaires du RSA, repérés comme les moins autonomes, habitant les foyers et résidences sociales d'Aléos.

131 bénéficiaires, 15 femmes et 116 hommes.

Freins identifiés :

Mobilité (déplacement)	79
Expérience professionnelle insuffisante ou trop ancienne	58
Qualification peu en rapport avec l'emploi recherché	66
Santé	84
Difficulté de maintien en logement	21
Qualification / diplôme obsolète	51
Niveau de français	28
Présentation / âge	50

32 résidents sont sortis de ce dispositif courant 2015

Situations à la sortie :

Sorties positives (pas de RSA socle durant les 4 mois précédents)	14
Sorties administratives	18

Pension de Famille du "Rhône" à Saint Louis ...

A destination de personnes isolées, fortement désocialisées, qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement ordinaire.

Nombre de nuitées : **7245** - Taux d'occupation ... **99.24 %**

1 sortie (relogement) – 1 admission ; **21 usagers** - 20 hommes & 1 femme.

Objectifs 2017 des accompagnements :

Soutien et écoute ...	21
Régularisation administrative ...	17
Soutien aux démarches de santé ...	11
Rupture de l'isolement / vie sociale en PF	21
Apport de repères, (budget, hygiène, ...)	11
Accroche relationnelle	10

Développements des accompagnements :

	Echec	Engagé	Atteint
Régularisation administrative. ...	1	4	12
Démarches de santé et traitement ...	1	2	8
Inscription / vie sociale en PF...	6	0	15
Intégration des repères ...	1	2	8
Instauration d'une relation de confiance ...	1	4	5

Observations : La pension de famille s'est intégrée de manière marquée à la vie de la résidence sociale avec, pour la première fois cette année, l'élection de l'un de ses adhérents en tant que membre du Conseil à la Vie Sociale. Par ailleurs, plusieurs résidents se sont investis dans l'organisation, dans le local collectif, dans un temps de Noël ouvert à l'ensemble de la résidence, ainsi qu'au fleurissement des jardins partagés non cultivés. Cette dynamique d'ouverture tend également à se développer vers l'extérieur, avec la participation de quelques résidents à l'Animation « Bus Eco-Citoyen », proposée par le centre socio-culturel de Saint-Louis. Ceux-ci ont également été accompagnés par leur référente à plusieurs actions de santé organisées par la coordinatrice santé d'Aléos, en partenariat avec la ville. Ces temps forts leur permettent de s'intégrer à la vie de la cité, d'aller à la rencontre de l'autre, et d'aborder des sujets sensibles autour de la santé dans un esprit de partage et de convivialité « extra muros ».



Dans le cadre des sorties organisées par la Pension de Famille, une journée en montagne a eu lieu, avec une courte ballade jusqu'à l'Observatoire du Grand Ballon, puis la visite du Musée du Vieil Armand après un repas tiré du sac. Cette sortie a permis un moment de respiration permettant d'aborder, dans un cadre apaisant, d'autres sujets que ceux du quotidien tout en remobilisant des capacités physiques et des connaissances de l'histoire de la région.

Plusieurs résidents se trouvent cependant dans des situations de santé lourdes, voire préoccupantes et n'adhèrent pas ou peu aux actions proposées, qu'elles soient individuelles ou collectives. Les situations de crise se sont pourtant raréfiées.

Le renforcement du travail d'équipe entre la référente et la gestionnaire leur permet de s'entendre autour d'objectifs communs visant, au-delà du respect des règles de vie, le bien-être de chacun et un accompagnement optimal des problématiques.

*Pension de famille
du "Vieil Armand" à
Cernay*

Nombre de nuitées : **7300** - Taux d'occupation ... **100 %**
2 sorties - deux admissions, **22 usagers**, 19 hommes - 3 femmes.

Orientations 2017 des accompagnements : 22 Adhérents :

Régularisation administrative ...	19
Soutien aux démarches de santé ...	12
Rupture de l'isolement ...	14
Apport de repères, (budget, hygiène, ...)	12
Soutien et écoute ...	22

Développements des accompagnements :	échec	engagé	Atteint
Régularisation administrative. ...	0	16	3
Démarches de santé et traitement ...	1	7	4
Inscription / vie sociale en PF...	2	2	10
Intégration des repères ...	3	7	2
Instauration d'une relation de confiance	2	3	17

Observations ; Cette année a été marquée par le recrutement d'un nouveau travailleur social qui a pris le relais du professionnel en place depuis la création de la pension de famille en 2007.

Cette arrivée a requis un temps d'observation et d'adaptation pour l'ensemble des protagonistes afin de favoriser la création du lien de confiance essentiel à toute relation et accompagnement social.

Après un démarrage timide, on a pu dénoter une recrudescence du nombre de participants sur les temps d'actions collectives.

Ces moments de convivialité sont appréciés par les adhérents car ils font office de « bulle d'oxygène » dans leur quotidien et permettent de rompre leur sentiment d'isolement.



Acteurs, à l'écoute, faisant preuve d'attention et de curiosité, ces temps conviviaux leur permettent de s'inscrire dans un projet de valorisation de l'estime de soi et de rapport à l'Autre.

Ces temps de rencontres favorisent la prise de parole, la confrontation d'idées, et la prise de position, ce qui se ressent ensuite en entretien individuel.

Très investis, les "adhérents" sont force de proposition et entrepreneurs, ce qui a permis de dessiner différentes perspectives de projets collectifs pour 2018.

Après 6 mois de présence du nouveau référent, le lien est bel et bien tissé avec une majorité de résidents pour lesquels l'accompagnement social est ancré de manière régulière et active. Néanmoins, quelques « invisibles » demeurent et vont nécessiter de la part du professionnel une réflexion sur les outils à activer pour réussir à les atteindre en 2018.

Accompagnement Social Lié au Logement

Mesures mandatées par l'instance du FSL du Conseil Départemental en faveur de familles ou personnes isolées, locataires d'un logement ou en voie de l'être, ayant besoin d'un soutien personnalisé pour renforcer, confirmer des prises de responsabilité.

36 mesures ont été prononcées en 2017 dont 21 de 3 mois et 15 de 6 mois. Ces mesures recouvrent **24 ménages** dont **4 personnes isolées** et **20 familles**.

27 ménages ont été accompagnés en 2017.
3 nouveaux ménages sont accompagnés en 2018 suite à la commission ASLL de décembre 2017.
27 mesures sur Mulhouse et **9** mesures en dehors de l'agglomération.

Habitat des 30 ménages :

Parc social : **15**

Parc privé : **15**

Prescripteurs :

Espace Solidarité Mulhouse : **10**

Espace Solidarité Thann : **4**

Espace solidarité autres : **5**

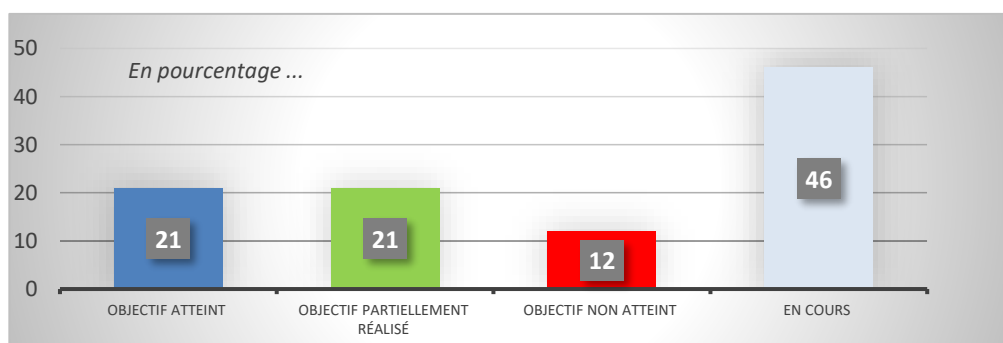
Associations : **11**

Situation à l'origine de l'A.S.L.L.

Thématiques / logement	Nbre / ménages	%
Pb. budgétaire et /ou financier	17	71
Pb. budgétaire et /ou financier avec expulsion ...	6	25
Pb. repères / habitat ...	18	75
Habitat inadapté ...	17	71
- dont taux d'effort supérieur à 33 %	10	42
- dont insalubrité, critère d'indécence, faible isolation	7	29

Problématiques annexes	Nbre / ménages	%
SANTE/Démob./Addiction/Perte autonomie/Troubles psy.	7	29
RELAT. EDUCATIVE/DIFFICULTE COUPLE	8	33
AUTONOMIE/Incompréhens. Syst/Disqual/Dépendance rel.	20	83
DESOCIALISATION/Isolement/Démission/Pb couple	5	21

Bilan des accompagnements -prononcés en 2017-



13 accompagnements de ménage, avec au moins une mesure accordée en 2017, ont été finalisés. **3** ménages ont fait l'objet d'un arrêt anticipé dès le début de l'accompagnement (3 mois). Les objectifs sont majoritairement non atteints.

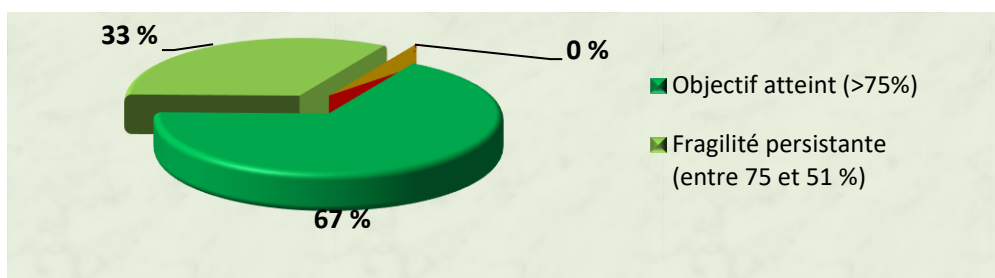
3 mesures prononcées en commission de décembre 2017 font l'objet d'un accompagnement en 2018.

Les objectifs partiellement atteints concernent les ménages pour lesquels nous avons préconisé soit une poursuite de l'ASLL, soit une orientation CHRS ou SAVS. Parmi ces propositions, deux orientations sur trois ont abouti. Les deux poursuites de l'ASLL n'ont pas abouti : une par manque d'adhésion de la famille, une seconde par rejet de la commission qui a estimé les objectifs atteints.

La durée moyenne de ces 8 accompagnements est de 6 mois.

Bilan des accompagnements débutés en 2016 (ou 2015) et finalisés en 2017 :

6 ménages (en pourcentage) :



Les six ménages sont constitués par une personne isolée avec ou sans enfant. Ce public reconnaît le besoin d'un accompagnement et s'y investit. La durée moyenne de ces accompagnements est de 8 mois.

Remarques : Les problématiques logement les plus importantes sont le manque de repères au niveau de l'habitat (75%), les difficultés budgétaires (100 %), et enfin l'habitat inadapté (71%), le plus souvent en raison d'un taux d'effort devenu trop élevé suite à un cumul d'accidents de la vie. L'habitat comportant au moins un critère d'indécence a été repéré dans 29 % des situations.

Les problématiques annexes repérées concernent surtout l'autonomie. Les procédures administratives apparaissent de plus en plus pointues : quantité de justificatifs à fournir, délais de traitement plus longs. Le développement des procédures en ligne permet une plus grande rapidité de traitement (ex. : demande d'APL, demande de logement). Néanmoins, la majorité des publics accompagnés ne maîtrise pas suffisamment l'outil informatique ou n'y a pas accès. Un travail pour réduire cette fracture numérique sur les territoires pourrait se révéler intéressant.

Les problématiques de santé ont été moins repérées (moins de temps consacré à l'accompagnement suite à la baisse des budgets). Nous constatons toujours la nécessité d'un important travail de remobilisation et de revalorisation, en plus des démarches de régularisation.

Un travail de resocialisation est effectué (prises de contact et communication avec les partenaires, la famille) ; de nombreuses personnes disent communiquer moins, par crainte de ne pas être comprises ou entendues.

L'ASLLi permet souvent une augmentation des revenus des familles.

Faits marquants : Depuis de nombreuses années, Aléos a apporté sa contribution sur le dispositif FSL /ASLL. Ce travail partenarial était en résonance avec les aspirations de notre association dans sa dimension d'utilité et de qualité de la réponse auprès des publics désaffiliés.

Aujourd'hui, suite à l'évolution du dispositif et après l'expérimentation menée en 2016 et 2017, Aléos se recentre sur des dispositifs qui lui apparaissent maintenir des conditions de travail et d'objectifs plus en adéquation avec les manifestations de paupérisation observées. Aléos n'a donc pas répondu à l'appel à projet 2018.

Nbre. d'encours 2017-2018 :

11 ménages dont 3 démarrages au 1/01/2018.

Nbre. de réorientations en termes de relais :

6 dont 3 finalisées (service d'accompagnement à la vie sociale, CHRS hors les murs, mesure de protection),

2 orientations sont en cours (SAVS/SAMSAH),

2 orientations n'ont pas abouti par manque d'adhésion.

Accompagnement social des usagers de la CTSA de Colmar, bénéficiaires du RSA ...

En relation avec les acteurs de l'aide sociale et de la solidarité, Aléos propose un accompagnement social des bénéficiaires du RSA, repérés comme les moins autonomes, habitant les foyers et résidences sociales d'Aléos.

133 bénéficiaires, 56 femmes et 77 hommes.

Freins identifiés :

Mobilité (déplacement)	73
Expérience professionnelle insuffisante ou trop ancienne	27
Problème de garde d'enfant	23
Santé	58
Difficulté de maintien en logement	29
Qualification / diplôme obsolète	52
Niveau de français	54
Présentation / âge	32

55 usagers sont sortis de ce dispositif courant 2015

Situations à la sortie :

Sorties positives (pas de RSA socle durant les 4 mois précédents)	23
Sorties administratives	30

Référent territorial du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières ...

Après une année d'exercice sur le secteur et de nombreuses rencontres avec les acteurs locaux, un réel travail partenarial s'est mis en place et permet d'assurer un suivi en binôme, des demandes d'hébergement. Lors des différents échanges, tous ont souligné l'intérêt de travailler en réseau face aux personnes en situation de grande fragilité.

Nbre de demandes traitées : 32, dont 13 hommes isolés, 13 familles et 6 femmes isolées.

Solutions d'hébergements proposées et validées au 31/12/2017 :

Origine des demandes ...
 CCAS : 7
 CMS : 15
 Asso. caritatives : 2
 Centre de soins : 4
 Autre partenaire : 4

Familles et personnes isolées vers CHRS à Mulhouse,	2
Famille vers CHRS "Solidarité femme"	1
Personnes isolées vers place de stabilisation à St Louis	4
Personnes isolées vers Pension de Famille Aléos à Saint Louis	2
Personnes seules vers Résidence Sociale Aléos à Saint Louis	4

Age ...
 18-25 ans : 3
 25-60 ans : 28
 + de 60 ans : 1

En octobre 2017, l'ouverture de 6 places de stabilisation, de 1 place CHRS famille et 1 place CHRS hors les murs, a permis d'apporter des réponses locales en matière d'hébergement.

Lorsqu'une demande SIAO est enregistrée, la personne accueillie durant les permanences a l'obligation d'informer le référent territoire de toute modification ou évolution de sa situation. La majorité des personnes rencontrées se représentent ou téléphonent pour connaître l'état de leur demande et, bien souvent, faire état d'une aggravation de leur situation (expulsion effective, fin de l'hébergement chez des tiers, rupture conjugale ou familiale, problème de santé, absence de ressource, ...).

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Le CHRS Aléos, répond à trois types de public:

- ✓ **Les familles monoparentales**, accompagnées d'enfants de plus de 3 ans, 6 places d'hébergements; 2 logements du parc social ont été mobilisés.
- ✓ **Les familles nucléaires**, 20 places d'hébergements, 5 logements du parc social ont été mobilisés.
- ✓ **Les jeunes isolés de moins de 25 ans**, accueillis sur 6 places en résidence sociale, à Mulhouse et à Cernay.

Le relogement

Sur la base de la convention passée avec les bailleurs sociaux, les personnes accueillies peuvent accéder au relogement par le biais du bail-glissant.

Faits significatifs

En corrélation avec la démarche de révisions des outils pédagogiques cadres, engagée l'année passée, l'équipe a procédé en 2017 à l'actualisation du projet d'établissement. Ce travail a été mené dans un esprit collégial, en mode de co-construction. Le nouveau projet d'établissement, couvrant la période de 2017 à 2022, s'est enrichi des préconisations issues des évaluations - interne et externe- ainsi que des constats observés des évolutions des pratiques professionnelles. Les efforts d'améliorations de la qualité de la prise en charge ont principalement porté sur l'actualisation des outils pédagogiques cadres (contrat de séjour, livret d'accueil, projet personnalisé, ...) et la création de nouveaux outils (support d'information en matière de prévention des risques, boîte à idée, inventaire, ...).



Activité

65 personnes accompagnées en 2017 (contre 56 en 2013, 70 en 2014, 61 en 2015, 65 en 2016).

Les données suivantes présentent les différentes propriétés statistiques :

Composition des ménages

Catégorie/Année	2013	2014	2015	2016	2017
Isolés (-25 ans)	11	13	10	11	11
Couples	3	/	1	1	/
Familles monoparentales	10	13	7	7	9
Familles nucléaires	/	3	5	6	3
<i>Totaux</i>	<i>24</i>	<i>29</i>	<i>23</i>	<i>25</i>	<i>23</i>

Sur les trois dernières années, les données ont faiblement varié. Le CHRS a accueilli pratiquement autant de jeunes que de familles. Le nombre de ménages au total reste constant. Le nombre de familles nucléaires a diminué au profit des familles monoparentales.

Âges

Age/Année	2013	2014	2015	2016	2017
Mineurs (accompagnés)	25	33	29	30	34
18-24 ans	15	22	17	19	16
25-39 ans	9	7	8	9	10
>40 ans	6	8	6	7	5
<i>Totaux</i>	<i>55</i>	<i>70</i>	<i>60</i>	<i>65</i>	<i>65</i>

Le nombre de jeunes de 18 à 24 ans décroît faiblement mais reste à un niveau élevé (plus d'1/3 de la population).

Nombre de journées

	Année	2014	2015	2016	2017
Nombre de personnes présentes au 31/12		29	34	33	32
Nombre de ménages présents au 31/12		14	13	12	11
Nombre de jeunes isolés sortis		8	4	6	5
Nombre de familles sorties		9	13	7	7
Nombre de jeunes isolés entrés		8	4	6	6
Nombre de familles entrées :		7	7	7	5
Nombre de jeunes isolés accompagnés :		14	10	11	11
Nombre de familles accompagnées		15	13	14	12
Journées théoriques :		11680	11712	11680	11680
<i>Totaux</i>		<i>12536</i>	<i>11817</i>	<i>11558</i>	<i>12453</i>

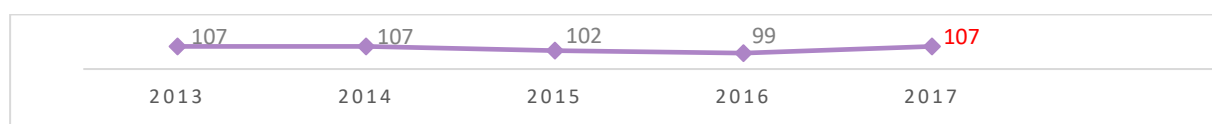
Comparativement à 2016, le nombre de journées augmente de près de 90 jours. Le nombre de logements n'ayant pas varié, cette différence s'explique par la présence de grandes familles.

Durée moyenne des séjours

Durée moyenne par catégorie	Isolés -25 ans	Familles	Moyenne totale
2016	15.1	10	11.89
2017	11.67	13.5	12.91

En résonance avec la complexité des situations, le niveau faible des ressources et des lourdeurs administratives, la durée moyenne des séjours a évolué d'un mois. Par contre les jeunes sont sortis plus tôt que les familles. Dans l'ensemble, les proportions sont à relativiser compte tenu de la baisse des ruptures de prise en charge (3 en 2017) et du taux d'occupation (107%).

Taux d'occupation



Situation des usagers à l'entrée et à la sortie

/ Ressources

Situation à l'entrée	... à la sortie	
Minima sociaux (RSA, ATA, PF, ARE)	6	7
Sans	4	/
Salaire	1	3
Garantie Jeunes	1	2
Totaux	12	12

L'accès à l'emploi se traduit par 2 personnes en CDD **et** 1 en CDI.

/ Logement

Situation à l'entrée	... à la sortie		
Urgence, hôtel, 115	3	Bailleur social	5
Tiers	3	Rupture	3
Femmes victimes de violences	2	Résidence sociale	2
Aide Sociale Hébergement	2	Bailleur privé	1
Expulsion locative	1	Tiers	1
Rupture familiale/jeune	1	/	/
Total	12	Total	12

Les familles ont été principalement relogées auprès des bailleurs sociaux grâce au travail "d'intermédiation" que nous menons depuis plusieurs années auprès des bailleurs sociaux, tant dans la phase de parcours d'insertion que dans celle du glissement de bail.

Le Centre Provisoire d'Hébergement

Le CPH Aléos accueille les familles et les personnes qui ont obtenu le statut de réfugié, ou qui bénéficient d'un accord de protection subsidiaire délivré par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) ou la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA).

La région Alsace compte deux établissements sur son territoire, un dans chaque département. Aléos est gestionnaire du CPH qui rayonne sur le département du Haut-Rhin.

En phase avec les politiques d'intégration, le CPH Aléos propose un accompagnement socio-professionnel ayant pour objectif une première insertion en France (accès aux droits, scolarisation des enfants, suivi médical, promotions sociale et culturelle, adaptation à une requalification professionnelle, apprentissage du français ...).

L'équipe du CPH Aléos a bénéficié d'un module de formation intitulé « Français Langue Étrangère ». A ce titre, elle propose l'acquisition d'un vocabulaire de base nécessaire à tout citoyen dans le cadre des ateliers sociolinguistiques (ASL).

Faits significatifs

En 2017, l'équipe du CPH s'est associée à celle du CHRS afin d'actualiser le projet d'établissement et les outils pédagogiques inhérents. Ce travail de révision des prestations a coïncidé avec une extension de 6 nouvelles places. Ainsi, la capacité d'accueil est passée de 20 à 26 places au 1^{er} janvier 2017.

En parallèle, le CPH a consolidé son offre d'ateliers sociolinguistiques qui participe de fait à l'intégration des usagers (en interne et orientés par les partenaires).

ASL, pour quoi ?

L'objectif affiché vise à incarner l'esprit du Décret n° 2016-253 du 2 mars 2016 relatif aux centres provisoires d'hébergement pour l'accueil des réfugiés et des bénéficiaires de la protection subsidiaire : mettre en place les conditions optimales pour une intégration durable.

Activité

41 personnes ont été accompagnées en 2017 (contre 41 en 2013, 38 en 2014, 46 en 2015 et 41 en 2016). Les données suivantes présentent les différentes propriétés statistiques:

Composition des ménages

Catégorie/Année	2013	2014	2015	2016	2017
Isolés (-25 ans)	5	5	7	5	9
Isolés (+25 ans)	7	2	5	3	7
Couples	/	1	/	/	/
Familles monoparentales	1	3	3	5	4
Familles nucléaires	6	4	6	4	3
Totaux	19	15	21	17	23

Le nombre d'admission de jeunes de moins de 25 ans a pratiquement doublé. Cela est dû au choix déterminé, lors de l'extension de places, pour l'accueil de ce public, particulièrement exposé à la précarité.

Age/Année	2013	2014	2015	2016	2017
Mineurs (accompagnés)	14	17	19	17	12
18-24 ans	5	5	11	8	11
25-39 ans	18	11	9	7	9
>40 ans	4	5	7	9	9
Totaux	41	38	46	41	41

Aujourd'hui, le nombre de jeunes de 18 à 24 ans constitue plus d'¼ de la population accueillie (ce chiffre comprend également les jeunes au sein des familles).

Pays d'origine

Année	2015		2016		2017	
	Isolés	Familles	Isolés	Familles	Isolés	Familles
Pays						
Kosovo	2	3	2	2	3	1
Albanie	1	4	1	3	/	1
Afghanistan	2	/	/	2	1	2
Congo	2	1	1	/	1	/
Soudan	2	/	/	/	5	/
Syrie	1	1	2	/	2	/
Algérie	/	1	/	/	/	/
Erythrée	1	/	2	2	3	2
Géorgie	/	/	/	/	1	1
Totaux	11	10	8	9	16	7

Le CPH accueille aujourd'hui un public provenant majoritairement d'Afrique de l'Est. Le public issu du Kosovo et d'Albanie tend à diminuer (8 ménages en 2016 contre 4 en 2017).

Nombre de journées

Année	2014	2015	2016	2017
Nombre de personnes présentes au 31/12	19	26	17	21
Nombre de ménages présents au 31/12	10	10	9	10
Nombre d'isolés sortis	3	7	3	10
Nombre de familles sorties	3	4	5	4
Nombre d'isolés entrés	5	6	3	11
Nombre de familles entrées :	3	5	4	3
Nombre de personnes accompagnées :	38	46	41	41
Nombre de ménages accompagnés	15	21	17	23
Journées théoriques :	7300		7320	9490
Totaux	7008	7495	8184	9244

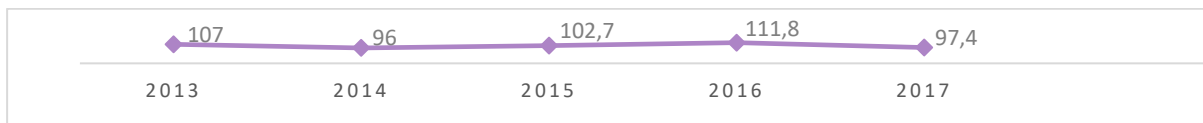
Le nombre de journées réalisées présente un taux d'occupation de 97.4 %.

Durée moyenne des séjours

Durée moyenne par catégorie	Isolés -25 ans	Isolés +25 ans	Familles	Moyenne totale
2016	19.16	13.08	15.29	13.96
2017	12	6.45	11.42	10.61

L'évolution de la moyenne des durées des séjours se traduit par une baisse entre 2016 et 2017.

Taux d'occupation



Le taux d'occupation passe légèrement en dessous de 100%. Ceci se comprend compte tenu des délais d'attente entre positionnements de l'OFII "en temps réel" et les délais de réponse des structures à l'origine de la demande.

Situation des usagers à l'entrée et à la sortie

/ Ressources

Situation	A l'entrée	A la sortie
Minima sociaux (RSA, ATA, PF, RE...)	6	7
Sans Salaire	7	2
Totaux	13	13

Parmi les personnes accédant à l'emploi, on note : 2 CDD, 1 CDI, 1 intérimaire.

/ Logement

Situation à l'entrée :		Situation à la sortie :	
115	3	Bailleur social	4
Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)	Adoma	4	Tiers
	Accès	4	Résidence sociale
	Appuis	1	ASH
	Cao Aléos	1	Résidence Universitaire
Total	13	Total	13

A l'exception d'une réorientation vers un dispositif d'hébergement adapté (DIHAL), tous les ménages ont bénéficié d'une solution de logement pérenne ou d'un accueil organisé chez un tiers.

"Place de stabilisation"

Instituées à la suite du plan PARSA (Plan d'Action Renforcé en direction des personnes sans abri), les places d'hébergement de Stabilisation résultent d'une transformation de places d'urgence à l'échelle nationale. Le dispositif de Stabilisation chez Aléos propose une prise en charge dont l'objectif est de soutenir une orientation vers une structure adaptée, voire un logement.

Le SIAO alimente régulièrement ces places d'hébergement. L'accueil se réalise en résidence sociale.

Faits significatifs

L'année 2017 s'est poursuivie sur les mêmes tonalités que 2016 à raison d'incessants freins administratifs, de difficultés d'accès à des ressources, de barrières linguistiques pour des personnes à faible qualification et les ressortissants de pays tiers.

Le dispositif de Stabilisation Aléos a bénéficié en octobre 2017, de 6 places supplémentaires. Le financement de l'accompagnement social, ajouté à "l'ALT" permet de compléter une offre de prestations sur le territoire des 3 frontières, en relation avec la mission de "référént territorial" SIAO.

Activité

49 personnes ont été accompagnées en 2017 (contre 47 en 2013, 42 en 2014, 47 en 2015 et 39 en 2016). Les données suivantes présentent les différentes propriétés statistiques :

Composition des publics accueillis

Age/Année	2013	2014	2015	2016	2017
18-24	21	26	25	16	16
25-39	17	10	10	16	19
40-65	9	6	12	7	14
<i>Totaux</i>	<i>47</i>	<i>42</i>	<i>47</i>	<i>39</i>	<i>49</i>

La proportion des +45 ans progresse fortement les trois dernières années.

Genre/Année	2013	2014	2015	2016	2017
Femme	12	12	13	9	10
Homme	35	32	34	30	39
<i>Totaux</i>	<i>47</i>	<i>44</i>	<i>47</i>	<i>39</i>	<i>49</i>

Le nombre de femmes augmente et représente ¼ de la population accueillie contre 1/3 en 2016.

Nombre de journées

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de personnes présentes au 31/12	19	19	19	20	22
Nombre de sorties	28	23	28	19	27
Nombre d'entrées	27	23	28	21	29
Nombre de personnes accompagnées	47	42	47	39	49
Journées théoriques :		7300		7320	7852
<i>Totaux</i>	<i>6992</i>	<i>6984</i>	<i>6919</i>	<i>7048</i>	<i>7115</i>

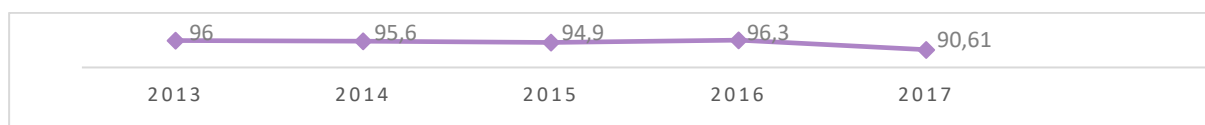
Durée moyenne des séjours

2016 7.7

2017 11.67

La durée moyenne de prise en charge était de 11.3 mois en 2015, de 7.7 mois en 2016 et elle revient à une proportion plus habituelle autour de 11 mois en 2017. Une baisse de cet indicateur n'indique pas forcément une amélioration des conditions de sortie de l'hébergement. Cela renvoie en l'occurrence à un niveau plus important de ruptures de parcours (séjours écourtés par un évènement inhabituel).

Taux d'occupation



Une baisse relative du taux d'occupation est à noter. Cela est dû à la montée en charge progressive des accueils sur les ouvertures de nouvelles places en octobre 2017 ainsi que certaines "vacances" de fin d'année en relation à des difficultés d'orientation SIAO sur le territoire de Cernay.

Situation des usagers à l'entrée et à la sortie

/ Ressources

Situation	A l'entrée	A la sortie
Sans ressources	17	3
Minima sociaux (RSA, ATA, PF, ARE...)	7	9
Salaire	3	12
Garantie Jeunes	/	2
Bourse	/	1
Totaux	27	27

En termes d'accès à l'emploi, nous comptons à la sortie 4 CDD, 4 CDDI, 2 CDI, 2 intérimaires.

/ Logement

Situation à l'entrée	Situation à la sortie
115	Résidence sociale
Aide Sociale à l'Hébergement	Tiers
Rupture conjugale/familiale	Parc social
LHSS	Parc privé
Tiers	Rupture
Expulsion locative	Pension de famille
Sortant de détention	Retour en famille
/	Logi-jeunes
Total	Total
27	27

On observe l'importance du nombre de passages de l'hébergement au logement par le biais de la résidence sociale (13 entrées en RS). Il est vrai que celle-ci, au-delà de l'accompagnement social dispensé sur demande et compte tenu de fragilités persistantes, offre à certains usagers des points d'assurance facilitant la prise d'un premier logement.

Le Centre Maternel

Le Centre Maternel Aléos est habilité à accueillir un public relevant de la compétence du Conseil Départemental dans le cadre du « Projet Mère-Enfant ».

L'objectif général de ce dispositif est d'apporter une contribution à la mission de Protection Maternelle et Infantile.

A cette fin, 2 appartements loués sur le parc social permettent l'accueil de mères isolées et de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans. Un accompagnement social y est prodigué en observant une vigilance particulière sur la dimension parentale et la prise en charge de l'enfant.

Faits significatifs

En 2017, le Centre Maternel d'Aléos a accueilli des ménages avec des situations très difficiles et chaotiques ... liées à des ressources faibles ou inexistantes, compte tenu de leur statut administratif (situation irrégulière ou temporaire). De fait la référente sociale est alors amenée à rechercher d'emblée des solutions de soutiens matériel et logistique. Cette année a également été marquée par un événement "dramatique" pour un usager : une mort fœtale in utéro. Au-delà du traitement et suivi psychologique nécessaire, l'équipe a réussi à proposer un relais à la prise en charge du centre maternel dont, subitement, cette jeune femme ne relevait plus. Cela grâce au réseau de partenaires tant internes qu'externes.

Activité

3 ménages (5 personnes) **accompagnés** en 2017 (contre 4 ménages en 2016) totalisent une durée de prise en charge de **619 jours**.

Composition des publics accueillis

Age/Année	2013	2014	2015	2016	2017
Mineurs	3	3	3	4	2
18-24	1	1	1	1	1
25-39	2	2	2	3	2
Totaux	6	6	6	8	5

La moyenne d'âge des femmes est de 24 ans contre 28 ans en 2016.

Age/Année	2013	2014	2015	2016	2017
Femmes seules	/	/	/	/	1
Familles monoparentales	3	3	3	4	2

Le Centre Maternel a accueilli, avec une écoute proactive, 3 ménages dont 2 mères accompagnées d'un enfant et une en situation de grossesse qui s'est soldée par un incident à la naissance.

La durée moyenne de prise en charge est de **4.6 mois**.

Motif à l'admission

Profil/Année	2016	2017
Femmes Victimes de Violences	3	2
Réorientation ASE	1	/
Autonomie	/	1
Totaux	4	3

Situation à l'entrée et à la sortie

Ressources à ...	l'entrée	à la sortie
Minima	1	2
Sans	2	1
Totaux	3	3

Une famille est restée sans ressources jusqu'à sa réorientation vers une sortie en Centre d'Hébergement d'Urgence pour raison administrative.

Logement à ...	l'entrée	à la sortie
Sans	2	
Centre Maternel (67)		1
ASH	/	1
Résidence sociale	1	1
Totaux	3	3

... / ...

Actions transversales à l'AHI

Les services d'Hébergement mutualisent leurs moyens et leurs compétences afin de proposer des actions collectives (à raison de 2 par mois) en concertation avec les publics accueillis. Ces actions participent à l'intégration sociale, à la promotion culturelle, à l'acquisition de savoirs éducatifs, favorisent les échanges, le contact avec l'autre et la découverte de l'environnement.

Interventions Sociales d'Intérêt Collectif

Durant l'année 2017 l'équipe AHI a proposé des activités portant sur des thématiques diversifiées :

- **Ateliers créatifs** (Ateliers « jeux de société », Bricolages, ateliers « photo », décorations de Noël, ...)
- **Sorties Nature** (Montagne, Zoo, Poney, ...)
- **Sorties Culturelles** (Musées du Train, Electropolis, l'Auto...)

L'enjeu

Les ISIC promeuvent le "bon vivre ensemble" dans une société teintée d'individualisme.

- **Réunions des usagers** (4 dans l'année portant sur divers thèmes, vecteurs d'expression et d'échange à l'oral)
- **Actions** en lien avec **l'habitat** (suivi des énergies, « Mieux vivre chez soi », Hygiène, alimentation et cuisine saine, ...)
- **Actions éducatives** (bibliothèque, ludothèque, colline des jeux, ...)
- **Sensibilisation à l'écologie** (bricolages avec matériaux recyclés, ...)

Activités techniques pédagogiques

122 heures (dont 68 pour le CHRS, 46 le CPH et 8 le Centre Maternel) ont été consacrées à la réalisation de différentes actions techniques au sein des « logements-supports », les usagers ont bénéficié d'ateliers pédagogiques durant toute l'année...

Les usagers sont accompagnés dans la transmission de savoir-faire techniques au travers d'ateliers qui portent sur l'amélioration du cadre de l'habitat et la redynamisation des parcours d'insertion professionnelle. Ainsi, des ateliers sont proposés directement au sein des hébergements (supports d'apprentissages techniques).

Les actions de maintenance au sein des logements ont généré des situations d'apprentissages techniques et redynamiser des personnes dans la construction de projet professionnel.



Centre d'Accueil et d'Orientation

Les 94 personnes accueillies en 2017 dans le cadre du CAO sont hébergées à la résidence sociale les Iris à Ottmarsheim (20 places) et dans les résidences sociales Gambetta et Ecluse à Mulhouse (30 places).

Deux intervenantes sociales accompagnent les personnes hébergées.

Caractéristiques du public accueilli

100% des personnes accueillies en CAO sont des hommes isolés, 40 % ont moins de 25 ans.

Origine du public hébergé

Nationalité	
Soudanaise	46
Afghane	23
Somalienne	1
Erythréenne	2
Tchadienne	2
Iranienne	5
Irakienne	2
Pakistanaise	9
Libyenne	1
Egyptienne	1
Algérienne	1
Nigériane	1
Total	94

L'arabe, le pachto et le dari sont les langues couramment parlées par le public hébergé. Pour pallier la barrière de la langue et accompagner dans les démarches administratives nécessitant une bonne compréhension de la part de l'utilisateur, un traducteur arabe et un traducteur afghan sont régulièrement présents au sein du CAO.

Accueil et hébergement dans le dispositif CAO

Le public hébergé est orienté par le biais de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Les orientations se font essentiellement au niveau national (Nord-Pas-de-Calais ou Ile de France).

/ Accompagnement administratif - Constitution des dossiers OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides).

Le dossier OFPRA est rempli par l'intervenant social avec l'aide d'un interprète. Il doit être constitué de pièces obligatoires et de documents permettant d'appuyer sa demande d'asile qui doivent être traduits en français (document d'identité, lettre de menace...). Le dossier doit être envoyé dans un délai de 21 jours en lettre recommandée avec accusé de réception à l'OFPRA.

Dans le cas où la réponse de l'OFPRA s'avère positive, l'intervenant social accompagne la personne protégée par l'Etat français dans ses démarches d'insertion professionnelle, vers le logement, vers un apprentissage de la langue française...

Dans le cas où la réponse de l'OFPRA s'avère négative, le demandeur d'asile a la possibilité de "former" un recours contre la décision de l'Office auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA).

/ Accompagnement social

L'intervenant social va accompagner le demandeur d'asile selon ses besoins mais aussi en fonction du degré de vulnérabilité de sa situation. Il est nécessaire d'évaluer régulièrement sa situation afin d'apporter les repères et développements nécessaires. Le but étant qu'il puisse appréhender au mieux la société et le système français et agir petit-à-petit seul dans ses démarches.

L'intervenant social va également être en lien avec les partenaires de santé, notamment la Permanence d'Accès au Soins de Santé (PASS) qui se situe à l'hôpital Emile Muller, dans l'attente que le demandeur d'asile puisse ouvrir ses droits à la Sécurité sociale. La principale limite est le délai d'attente concernant l'ouverture de ses droits qui peut varier de 3 à 6 mois.

/ Gestion de l'attente

La procédure d'asile s'avère plus ou moins longue mais en moyenne le demandeur d'asile peut attendre plusieurs mois voire plusieurs années. Au sein du CAO Aléos, une formation linguistique est mise en place par l'intervenant social, doublé, sur le site d'Ottmarsheim, par une volontaire du service civique. Les personnes hébergées à Mulhouse peuvent accéder plus facilement aux différentes associations dans lesquelles est proposée une formation linguistique.

Un projet d'ISIC sera prochainement mis en place concernant l'insertion dans le logement.

La gestion de l'attente et l'autonomie des personnes rencontrent une difficulté pour le public hébergé à Ottmarsheim, notamment pour une raison de transport. Le transporteur "Chopin" dessert le secteur Ottmarsheim en mettant en place 5 allers/retours journaliers vers Mulhouse, à plus de 6€ le billet.

Situation à la sortie

Logement – Statutaire réfugié ou PS	14
Départ – refus d'être pris en charge	22
Orientation HUDA/CADA	0
Exécution transfert Dublin Italie	0
Exécution transfert Allemagne	2
Exécution transfert Belgique	1
115 / Assignation à résidence F1	3
Débouté d'asile	1
Retour au pays	2
ASE	0
Total	45

31 % des personnes ont obtenu un statut de réfugié ou une protection subsidiaire leur permettant l'accès à une chambre en Résidence sociale chez Aléos ou un logement autonome orienté vers les bailleurs sociaux dans le secteur de Mulhouse.

L'intervenant social va accompagner la personne protégée dans toutes ses démarches relatives à l'ouverture de ses droits au RSA, relatives à l'OFII (pour le contrat d'intégration républicain), à l'OFPRA (pour la constitution de ses papiers d'identité et éventuellement préparer à la réunification familiale), à son insertion et à son intégration dans la société française.

Concernant les personnes en "procédure Dublin", l'intervenant social procède à un accompagnement des démarches à la vie quotidienne et celles plus administratives, en regard au contrôle de la préfecture lors de réadmissions ou de transferts vers les pays européens concernés.

Gestion des entrées et des sorties :

Nombre d'entrées	64
Nombre de sorties	45
Nombre de personnes accompagnées	94
Nombre de personnes au 31/12/2017	50
Nombre de journées réalisées	16 298

La gestion des entrées nécessite de s'adapter bien souvent aux horaires d'arrivée imposés par l'OFII ou par le transport en bus, organisé par des associations.

Les entrées et les sorties sont fréquentes - notamment pour les personnes en procédure Dublin - et demandent une organisation précise de l'accueil des personnes.

Accompagnement des réfugiés relocalisés

Missionné par la DDCSPP, le SIS a proposé une prestation d'accompagnement vers et dans le logement à destination de publics réfugiés et relocalisés. Cette mesure a démarré fin 2016 pour se poursuivre jusqu'en 2018.

L'intervention consiste à consolider l'installation des personnes en logement autonome et pérenne. Pour cela, la CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale) contribue à lever tous les possibles freins (démarches relatives au droit au séjour, déclaration des ressources, mise en place de soins adaptés, demande APL, traitement des dettes, scolarisation des enfants, construction d'un projet professionnel, relais, ...) à l'accès et au maintien des ménages en logement.

En 2017, **94 personnes** réparties en 36 ménages bénéficiaient de cette prise en charge. Au 31/12/2017, il restait 16 ménages en file active. Afin de pallier les éventuelles difficultés, les 20 ménages sortants ont bénéficié d'un relais auprès des travailleurs sociaux intervenant en résidence sociale, en Mairie, dans les centres socio-culturels et dans les espaces de solidarité.

Ateliers sociolinguistiques

Démarrés en septembre 2017, les ateliers sociolinguistiques (ASL) sont proposés sur les territoires de Colmar et de Mulhouse. Ils répondent à un besoin non couvert jusque-là: lever la barrière linguistique pour favoriser l'insertion des jeunes réfugiés.

La pertinence de cette action a été concrètement démontrée à travers les développements occasionnés. Sur le plan pédagogique, les bénéfices se matérialisent par des apprentissages des codes sociaux, des progrès en français (en expression écrite et orale) et par une inscription dans une vie sociale. Au delà, les usagers sont soutenus dans le positionnement de mesures pour leur insertion professionnelle.

Ainsi, au 31/12/2017, 17 jeunes ont participé aux ateliers sociolinguistiques. Au foyer Gambetta de Mulhouse, nous en comptons 9 et 8 à Colmar (local gracieusement mis à disposition par Adoma).

A la suite d'une prise en charge sur une période de 2 mois, conformément à une entente partenariale (bien négociée), 3 jeunes à Colmar et 3 autres à Mulhouse ont pu intégrer la Garantie Jeunes. L'un d'entre eux (parmi les 17) a retrouvé un emploi en dehors du département.

Au vu des résultats encourageants et considérant l'ampleur du travail à mener avec les autres (peu scolarisés), Aléos est candidate pour étendre son experimentation à un plus grand nombre en 2018.



Remarques

Une bonne partie des étudiants a un niveau A1 à l'entrée en cours, même en ayant suivi le parcours d'intégration linguistique et civique national. Ce qui demande une attention particulière au redémarrage dans la langue et à la mobilisation des connaissances. Cela rend plus complexe l'apprentissage des champs lexicaux spécifiques relatifs à chaque parcours professionnel envisagé. Cependant nous avons pu relever des expériences positives au sein de la Garantie Jeunes.

L'entrée fréquente de nouveaux apprenants a ralenti une progression linguistique régulière au départ et peu à peu, grâce à l'appui des personnes déjà en place, elle permet de nouvelles dynamiques intéressantes.

Il est à souligner l'importance de l'intervenant social en charge du participant afin de faire identifier l'aspect capital des ateliers dans son parcours professionnel et d'appuyer le côté obligatoire des cours. La cohésion et le rappel en cours par des systèmes de communication connus des participants tels que les messageries ont également aidé en cette voie.

Préconisations

L'hétérogénéité de niveaux freine l'évolution orale des apprenants. Une mixité est importante à mettre en œuvre dans un premier temps. Pour cela, il serait bénéfique d'augmenter le volume horaire afin de permettre un temps d'expression à chacun.

Nous avons pu observer, pour les participants n'ayant pas encore effectué leur formation FLE obligatoire, que l'introduction aux ASL permet une meilleure compréhension des ensembles denses et indispensables abordés lors de la formation offerte par l'organisme national (OFII).

Ainsi, il semble qu'une étape ASL soit bénéfique à l'ensemble des jeunes pouvant y avoir accès : elle permet en amont une base à l'intégration des valeurs citoyennes et linguistiques, une construction d'esprit de groupe et de confort face à l'apprentissage de la langue mais également une entrée effective dans un parcours de formation.

Leur cohérence réciproque semble charnière quant à la vitesse d'inclusion des publics migrants, spécifiquement quand ceux-ci sont dans la tranche d'âge dans laquelle il leur reste tout leur avenir à construire.

L'idéal serait enfin la construction progressive d'une méthode spécifique, transposable et adaptée à ce public cible. Au quotidien, nous en bâtissons les bases.

Accueil et accompagnement des réfugiés de 18 à 25 ans

Dans le cadre du DIHAL « Jeunes », Aléos a permis l'accès à un hébergement et à une vie en semi-autonomie à 7 jeunes en provenance essentiellement des CADA, CAO et HUDA implantés dans le département.

Les premiers recueils et éléments d'informations montrent que l'accompagnement vers une autonomie totale s'avèrera difficile en l'absence de ressources pérennes. D'où l'importance de composer avec une approche multisectorielle (formation, social, emploi, santé, culture, logement...). En coordination avec la formatrice, ces mêmes jeunes bénéficient, en parallèle, des ASL. Ce qui participe avec pertinence à leur processus d'intégration.

Les actions se poursuivent en 2018 ...



Référents et encadrement

Anne FOEHRLE, Patricia ACKERMANN, Véronique GUEDRA, Valérie KREMBEL, Céline FEIST, Nathalie VIDAL, Marina BONNISSENT, Christine MONA, Audrey FLOTAT, Céline FEIST, Roseline DUBOCAGE, Mélanie HIGY, Marie Thérèse ATANGANA, Laura GUYOT, Eloïse GROSPERRIN, Micheline LUNARDI, Céline FISCHER, Anne LANG, Patrick SCHWEBEL, Adlene CHOUALEB, Jonathan SAVRY,

Emilie SIMONETTI, Assistante administrative

Özkan YILMAZ, Chef de service

Christian MARLIEN, Dirigeant du Secteur Intervention Sociale

Avec la contribution de :





SECTEUR INITIATIVES EMPLOI

Historiquement, l'association s'est très vite préoccupée de l'accompagnement administratif, social, professionnel de ses bénéficiaires.

C'est donc dès 1952 que le premier Bureau d'Intervention a mis en œuvre des permanences à Mulhouse.

L'offre de services fut par la suite complétée, en 1975, par l'ouverture d'un Bureau d'Orientation et d'Information à Colmar et, en 1993, par le lancement de la Cellule Conseil aux Créateurs d'entreprise.

En 2004, le Bureau d'Orientation et d'Information devient le Service d'Intervention Sociale et Professionnelle, pour mieux refléter l'ensemble de ses missions.

En 2013, le Service d'Intervention Sociale et Professionnelle se scinde en deux secteurs complémentaires : le Secteur Intervention Sociale et le Secteur Initiatives Emploi.

Ce dernier intervient sur 3 thèmes dans le but de soutenir, conseiller et professionnaliser les personnes rencontrées :

- L'accompagnement vers l'emploi et la formation de demandeurs d'emploi ;
- L'accompagnement des bénéficiaires du rSa créateurs d'entreprise ;
- L'accès aux droits.

L'accompagnement vers l'emploi et la formation

PRÉSENTATION :

L'association ALÉOS développe des actions dans le domaine de l'accompagnement vers l'emploi et/ou la formation professionnelle sur les secteurs géographiques de la région mulhousienne et de la ville d'Ensisheim, d'une part, et de Colmar et environs, d'autre part. Ces actions ont pour objectif de permettre à des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et/ou à la formation telles que les bénéficiaires du revenu de solidarité active et les demandeurs d'emploi :

- De bénéficier d'un accompagnement renforcé et personnalisé, d'informations et de conseils en rapport avec leurs difficultés et leur projet professionnel ;
- De valider leur projet professionnel en fonction des réalités du marché de l'emploi ;
- De lever certains freins périphériques d'accès à l'emploi tels que les problèmes de logement, de garde d'enfants, de mobilité, de formation, ...etc. ;
- De progresser à leur rythme dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Ces actions sont menées dans le cadre de partenariats étroits avec le Fonds Social Européen, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, les services de l'Etat (Préfecture du Haut-Rhin, Pôle Emploi, DIRECCTE Grand Est et Unité Territoriale Haut-Rhin, ...), les collectivités (Ville de Colmar, Ville de Mulhouse, Mulhouse Alsace Agglomération, Région Alsace, ...) ainsi qu'avec d'autres structures intervenant sur le domaine de l'accompagnement social et professionnel telles que la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne, notamment dans le cadre du Plan Local d'Insertion par l'Economique, Sémaphore, Réagir, Ciarem, Contact Plus, Manne Emploi,

Différentes problématiques peuvent donner lieu à un positionnement dans ce parcours :

- absence de formation initiale ou inadéquation de la formation aux besoins actuels des entreprises ;
- absence d'expérience professionnelle ;
- inadéquation du métier recherché ou des attentes salariales avec le marché de l'emploi ;
- projet professionnel nécessitant une meilleure adaptation au marché du travail ;
- difficultés personnelles freinant le retour à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, logement, endettement, santé, ...)
- absence de repères suffisants dans la recherche d'emploi ;
- découragement, démotivation, ... ;
- absence de réseau, ...etc.

Notre démarche : accompagner la personne dans l'objectif de l'armer le mieux possible pour faciliter son accès au marché de l'emploi en adaptant les questionnements, le rythme et la durée des entretiens et de l'accompagnement et en favorisant la participation à des actions de remobilisation ou de formation.

En 2017, notre service a ainsi accompagné 1242 personnes dont :

- 15 personnes dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement de demandeurs d'emploi non bénéficiaires du rSa et domiciliés dans les quartiers prioritaires politique de la Ville de Colmar ;
- 597 personnes dans le cadre du dispositif PLIE mis en œuvre sur le territoire de la Région Mulhousienne par la Maison de l'Emploi et de la Formation avec financement du FSE ;
- 582 personnes bénéficiaires du rSa en partenariat avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin ;
- 48 personnes aidées dans leurs démarches administratives.

Accompagnement socio-professionnel des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du rSa dans le cadre du dispositif PLIE sur le secteur de Mulhouse et de la couronne mulhousienne

FINALITÉ :

L'action a pour finalité de permettre aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver un emploi durable, c'est-à-dire d'une durée minimale de 6 mois ou d'obtenir une qualification.

L'insertion durable nécessite d'abord de lever les obstacles auxquels sont confrontées les personnes en recherche d'emploi dont les difficultés (manque d'expérience, absence de qualification, longue période d'inactivité, représentation du monde du travail erronée, aucun projet professionnel, isolement social, histoire de vie déstructurante, problèmes de santé, mobilité et/ou disponibilité restreintes, barrière linguistique, ...) les exposent à une exclusion du marché de l'emploi, à travers :

- Une prise en charge globale du bénéficiaire ;
- La conception d'un projet professionnel et un accompagnement personnalisé.

L'action s'est déroulée du 1er janvier au 31 décembre 2017. L'objectif visait à accompagner 90 personnes en file active sur l'année complète et par référent soit pour 5,47 ETP en 2017, un objectif global de 492 personnes à accompagner dans le cadre du dispositif PLIE de la région mulhousienne.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :

Grâce aux partenariats et aux financeurs engagés dans la lutte contre l'exclusion à nos côtés, un sixième poste de référent PLIE a démarré au sein de notre équipe à compter de juin 2017 portant ainsi à 5,47 équivalents temps plein le temps d'intervention auprès des publics défavorisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'action PLIE, portée par la MEF de la région mulhousienne et rendue possible par les cofinancements du Fonds Social Européen, du Conseil Départemental du Haut-Rhin ainsi que de la préfecture du Haut-Rhin.

Chaque bénéficiaire est vu au rythme d'un entretien toutes les 2 à 3 semaines, chaque entretien durant en moyenne 50 minutes (moyenne globale entretiens physiques et téléphoniques). Le premier entretien a pour objet la présentation du PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Economique), du FSE (Fonds Social Européen), de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Mulhouse, des modalités spécifiques d'accompagnement liées au rSa le cas échéant et de l'Association Aléos.

L'accompagnement est découpé en étapes de parcours qui permettent au bénéficiaire d'avancer pas à pas et de se sentir de plus en plus efficace dans ses démarches. Ces étapes sont décidées en commun entre le référent et la personne accompagnée et font l'objet d'une évaluation orale avant la mise en place de la suivante. La première de ces étapes consiste à réaliser un diagnostic socioprofessionnel de la

situation de la personne et à valider son adhésion au dispositif d'accompagnement renforcé. Un plan d'actions individualisé pour lever les freins à l'emploi est ensuite défini conjointement en fonction des informations collectées. Dès lors que la mobilisation du bénéficiaire est vérifiée, la construction d'un parcours jalonné de rencontres régulières, de soutiens lors des démarches et d'évaluations se met en place. Ce parcours s'appuie sur les compétences et aptitudes de la personne. Selon les difficultés à résoudre, le référent de parcours effectue les mises en relation avec les partenaires adéquats.

Quelques résidents Aléos sont accompagnés dans le cadre de ce dispositif. Leur accompagnement s'effectue en collaboration étroite avec les travailleurs sociaux de l'association qui traitent plus spécifiquement les difficultés périphériques telles que les demandes de CMU, CMU-C, bilan de santé, aide alimentaire, accès au logement classique, Ce partenariat permet d'accompagner les personnes de façon plus efficace pour les aider à lever les freins d'accès à l'emploi.

CHIFFRES 2017 :

Au 01/01/2017, 360 personnes étaient accompagnées dans l'un des 5 portefeuilles PLIE ALÉOS. Au cours de 2017, Aléos a obtenu les cofinancements d'un poste PLIE supplémentaire sur le territoire de la Région Mulhousienne portant de 5 à 6 son nombre de chargés de mission d'accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle et de 5 à 5,47, le nombre d'équivalents temps plein intervenant dans la mise en œuvre de cette action. L'ensemble des référents a ainsi permis à 237 personnes (309 en 2016) de démarrer un accompagnement PLIE Aléos en 2017. Sur la même période, 143 personnes sont sorties d'accompagnement. Ce sont donc au total 597 personnes qui ont été accompagnées au cours de la période contre 465 en 2016, dont 454 poursuivant leur accompagnement au 01/01/2018.

En 2017, suite à l'accompagnement mis en œuvre, 67 personnes ont validé des sorties positives du dispositif dont :

- 40 personnes (26 en 2016) ont retrouvé un emploi en CDI ou ont validé une période d'emploi supérieure à 6 mois en contrat CDD ;
- 18 personnes (9 en 2016) ont repris une activité régulière en contrat d'intérim pendant plus de 6 mois consécutifs ;
- 5 personnes (2 en 2016) ont créé leur propre entreprise ;
- 4 personnes (2 en 2016) ont obtenu une qualification professionnelle suite à une formation.

Sur les 76 autres sorties enregistrées en 2017,

- 23 concernent des personnes qui ont abandonné l'accompagnement ;
- 16 personnes ont connu une nette amélioration de leur situation notamment par l'accès à des contrats de travail courts et successifs ou à des contrats aidés ;
- 4 personnes ont interrompu leur recherche d'emploi afin de bénéficier d'un congé parental ;
- 6 personnes ont rencontré des difficultés de santé ou administratives telles qu'elles ont dû interrompre leurs parcours d'insertion ;
- 18 personnes ont été réorientées vers un accompagnement plus adapté à leur situation personnelle ;
- 8 personnes ont quitté le territoire d'intervention du PLIE ;
- 1 personne est décédée.

Au total, 78 personnes sur les 143 ayant bénéficié d'une sortie au cours de l'année (soit 54% des sorties) ont retrouvé un emploi de plus de 6 mois ou obtenu une qualification.

38% des bénéficiaires (228 personnes sur 597) de l'accompagnement en 2017 étaient des femmes. Une très grande majorité (382 sur 597 soit près de 2 personnes sur 3) ont entre 25 et 44 ans. Les personnes

de 55 ans et plus (55 en 2017) représentent 9% des bénéficiaires. En termes de niveau d'instruction, 41% des bénéficiaires ont un niveau VI ou V bis et 93% ont un niveau inférieur ou égal au niveau IV (BAC). Les bénéficiaires sont en majorité demandeurs d'emploi de longue durée et bénéficiaires des minima sociaux.

DIFFICULTES RENCONTREES :

Les profils des bénéficiaires de l'action ne correspondent pas ou peu aux offres d'emploi disponibles sur notre territoire. Beaucoup ont des difficultés de mobilité, qu'elles se manifestent par l'absence de permis de conduire, de véhicule ou le refus de se déplacer en dehors de son cercle de référence trop souvent restreint à la commune voire même au quartier de résidence.

Bien qu'il existe des opportunités d'emploi et de formation en Allemagne, très peu de bénéficiaires s'y intéressent, la plupart ne maîtrisant pas l'Allemand ou n'envisageant pas de travailler à l'étranger qu'en Suisse, attirés par des salaires plus importants, sans réaliser que leur profil ne correspond pas aux attentes du marché de l'emploi suisse.

Malgré une nette amélioration du marché de l'emploi sur le territoire, ayant permis à la fois une baisse du nombre des demandeurs d'emploi ainsi qu'une baisse du nombre de foyers bénéficiaires du rSa sur notre zone géographique, l'inadéquation aux besoins actuels des entreprises des formations et/ou expériences professionnelles portées par nos bénéficiaires ainsi que le faible niveau de qualification et de motivation à se former compliquent encore l'accès à l'emploi pour beaucoup trop de bénéficiaires de l'action. Le travail sur les motivations et les perspectives d'emploi et de formation reste donc essentiel pour que tous puissent bénéficier des embellies actuelles.

Accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle des bénéficiaires du rSa en recherche d'emploi

FINALITES :

Les différentes actions mises en œuvre ont pour objectif de permettre aux personnes éloignées de l'emploi d'accéder à un emploi ou à une formation. L'insertion professionnelle nécessite avant tout de lever les freins et obstacles auxquels sont confrontées les personnes en recherche d'emploi. Ces freins peuvent être variés :

- Les freins directement liés à l'emploi : manque d'expérience, absence de qualification ou qualification obsolète, manque de vision réaliste du monde du travail suite à une longue période d'inactivité, mais aussi après avoir passé de longues années dans une même entreprise, absence de projet professionnel.
- Les freins connexes ou périphériques : problèmes de santé, barrières de la langue, manque de mobilité, disponibilités horaires restreintes, problèmes de logement, ...

Tous ces freins exposent les demandeurs d'emploi à une exclusion durable du marché de l'emploi. Il est donc important qu'ils soient travaillés et réglés pour permettre une prise de poste dans les meilleures conditions possibles et avec les meilleures chances de durabilité.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

L'accompagnement est assuré par nos 4 référents au rythme d'au moins un entretien par mois voire toutes les 2 à 3 semaines selon les types d'accompagnement. Chaque référent est en charge d'un type d'accompagnement spécifique sur un territoire (Espace Insertion Nord, Espace Insertion Sud, Quartiers Politique de la Ville de Colmar) permettant d'adapter au mieux les thèmes abordés au profil des bénéficiaires. Ces 3 types d'accompagnement sont :

- **L'accompagnement Préparation à l'Emploi et la Formation (hors PLIE)** : réservée aux bénéficiaires du rSa vivant sur le territoire de l'Espace Insertion Nord ; Cette action est cofinancée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin et le Fonds Social Européen. Elle permet à des personnes de bénéficier non seulement d'un accompagnement vers l'emploi et la formation mais aussi d'un soutien dans leurs démarches administratives afin de lever les freins sociaux d'accès à l'emploi (problèmes de logement, de garde d'enfants, de mobilité, ...).
- **L'aide à l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de Colmar non bénéficiaires du rSa** ; Cette action est réservée à des personnes domiciliées dans les quartiers prioritaires de la Ville de Colmar. Elle permet à des

personnes non bénéficiaires du rSa de pouvoir bénéficier d'un accompagnement renforcé semblable à celui proposé précédemment.

- **L'Accompagnement Placement Emploi** : cette action est cofinancée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin et le Fonds Social Européen. Elle est réservée aux bénéficiaires du rSa, qualifiés et/ou disposant d'une expérience professionnelle réussie de moins de 2 ans, disponibles immédiatement pour reprendre une activité et dont les freins d'accès à l'emploi ont d'ores et déjà été levés. Elle est réalisée sur les territoires de l'Espace Insertion Nord (Colmar et environs) et de l'Espace Insertion Sud (région mulhousienne).

Le premier entretien a pour objet la présentation des modalités d'accompagnement dans le cadre des différentes conventions de financement notamment avec le Conseil Général du Haut-Rhin et le Fonds Social Européen.

L'accompagnement et ses différentes étapes sont adaptés et individualisés de manière à répondre au mieux à la situation particulière de chaque personne. Chaque parcours est différent et demande à nos chargés de mission de grandes qualités d'écoute et d'adaptabilité. Les premiers entretiens permettent la réalisation d'un diagnostic socioprofessionnel de la situation de la personne à partir duquel le référent et la personne accompagnée définissent ensemble un plan d'actions individualisé pour atteindre les objectifs définis et lever les freins à l'emploi.

CHIFFRES 2017 :

Trois actions d'accompagnement de personnes en recherche d'emploi et/ou formation se sont déroulées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 sur le territoire de Colmar et environs :

ACTION DE PREPARATION A L'EMPLOI ET LA FORMATION DES BENEFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (PEF COLMAR) :

Cette action a été mise en œuvre à compter de mai 2014 dans le cadre d'une convention spécifique avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin permettant la mise en place de 0.5ETP d'accompagnement renforcé. En 2015, pour répondre aux besoins d'accompagnement des bénéficiaires du rSa vivant sur le territoire de l'Espace Insertion Nord, le Conseil Départemental a validé une augmentation du nombre de places d'accompagnement permettant la mise en place de 1ETP. Cette action bénéficie d'un cofinancement par le Fonds Social Européen et vise à favoriser le retour à l'emploi de bénéficiaires du revenu de solidarité active soumis à droits et devoirs par la mise en place d'un accompagnement renforcé permettant à la fois de :

- travailler et valider le projet professionnel des personnes ;
- lever les freins d'accès à l'emploi ;
- mettre en place les outils nécessaires à la réalisation du projet tels qu'une formation professionnelle, des périodes d'immersion en entreprise, la rédaction de CV et de lettre de motivation, un accompagnement à la recherche et au décryptage d'offres d'emploi, ...etc.

En 2017, 156 personnes ont été accompagnées au courant de l'année contre 146 en 2016. Sur ces 156 personnes, 123 personnes, soit 79% des bénéficiaires de l'action, avaient un niveau de formation inférieur au bac. Tout au long de l'année 2017, 73 personnes sont sorties du dispositif d'accompagnement renforcé. Parmi elles, 14 ont retrouvé un emploi de plus de 6 mois et 2 ont obtenu une qualification.

ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI RENCONTRANT DES DIFFICULTES PARTICULIERES D'ACCES A L'EMPLOI ET N'ENTRANT PAS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL :

L'accès à cet accompagnement spécifique est réservé aux personnes sans emploi, demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires de minima sociaux hors revenu de solidarité active ou ayant une activité professionnelle réduite.

32 personnes dont 9 femmes ont été accompagnées au cours de l'année 2017 dans le cadre de cette action qui s'est caractérisée par la prise en compte des problèmes présentés par le bénéficiaire et ceux identifiés par le référent, qu'ils soient directement liés à la recherche d'emploi ou connexes à l'emploi et au maintien dans l'emploi.

Sur les 32 personnes accompagnées en 2017, 29 personnes, soit 91% des bénéficiaires de l'action, avaient un niveau de formation inférieur au bac et 53% avaient entre 25 et 44 ans.

ACTION D'ACCOMPAGNEMENT PLACEMENT EMPLOI DES BENEFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE :

Cette action a été mise en œuvre à compter de mai 2015 dans le cadre d'une convention spécifique avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin permettant la mise en place de 2 ETP d'accompagnement renforcé. Cette action bénéficie d'un cofinancement du Fonds Social Européen et vise à favoriser le retour à l'emploi de bénéficiaires du revenu de solidarité active soumis à droits et devoirs par la mise en place d'un accompagnement renforcé pour des personnes dont les freins d'accès à l'emploi sont déjà levés et qui sont qualifiés et/ou expérimentés dans leur métier cible.

En 2017, 244 personnes (221 en 2016) ont été accompagnées dans le cadre de ce dispositif. Sur ces 244 personnes, 140 personnes, soit 57% des bénéficiaires de l'action, avaient un niveau de formation inférieur au bac et 196 personnes étaient âgées de 25 à 44 ans soit 84% des bénéficiaires. 117 personnes sont sorties du dispositif d'accompagnement renforcé dont 60 au motif qu'elles ont cumulé suffisamment de revenus pour sortir du dispositif rSa.

DIFFICULTES RENCONTREES :

L'affluence de candidats potentiels sur le marché du travail contribue à une plus forte concurrence entre les candidats. Nos bénéficiaires sont d'autant plus confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle que beaucoup d'entre eux connaissent des freins périphériques qui augmentent la durée de leur période d'inactivité et donc leur durée d'inscription à Pôle Emploi.

Le référent est amené à conseiller et à soutenir le participant sur certaines de ses difficultés, et à l'orienter vers les professionnels compétents si besoin. Cela peut prendre du temps, notamment s'il est nécessaire de mettre en place des étapes intermédiaires telles que l'inscription en formation (savoirs de base, FLE, stages de validation de projet...). Les bénéficiaires mettent plus de temps à intégrer ce type d'action, ce qui recule d'autant plus leur insertion professionnelle.

La question de la mobilité est particulièrement préoccupante pour une majorité de personnes accompagnées. Le coût élevé et la durée d'obtention du permis, voire même leur niveau de langue trop

faible pour accéder aux cours de code notamment, en décourageant beaucoup. Leur recherche d'emploi est donc limitée à la zone desservie par les transports en commun. Lorsque les personnes sont dépendantes des transports en commun, cela restreint d'autant plus le nombre d'offres auxquelles elles peuvent prétendre, notamment quand les horaires de travail proposés sont décalés (prise de poste ou fin de poste tôt le matin ou tard le soir). Toutefois, même les bénéficiaires possédant un permis de conduire valide peuvent connaître des problèmes de mobilité, du fait, entre autres, de leurs faibles ressources rendant difficile la possession et l'entretien d'un véhicule.

Plusieurs bénéficiaires sont prêts à se déplacer en bicyclette, mais cela peut freiner nombre d'employeurs qui leur préféreront un candidat disposant du permis et d'un véhicule, puisque la conjoncture leur permet de sélectionner parmi un choix plus vaste de profils.

Notre rôle est aussi de leur apporter les conseils adéquats pour qu'ils parviennent à davantage de mobilité, notamment en les orientant vers les structures adaptées (crédits ou financements destinés au code et au permis de conduire, structures de location de véhicule à faible coût pour des publics en difficulté, ...) ou en les rassurant sur d'autres options (train, bus, covoiturage, ...).

Accompagnement à la création / reprise d'entreprise

ACCOMPAGNEMENT A L'ENTREPRENARIAT INDIVIDUEL DES BENEFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE :

Cette action a démarré en juin 2015 suite à la création de plusieurs postes sur le département spécifiquement consacrés à l'accompagnement des bénéficiaires du rSa créateurs d'entreprise dans toutes les démarches liées au développement de leurs activités d'entrepreneurs. Cette action bénéficie d'un cofinancement du Conseil Départemental du Haut-Rhin et du Fonds Social Européen et s'est poursuivie tout au long de l'année 2017.

En 2017, Aléos a ainsi accompagné dans ce dispositif 190 personnes (167 en 2016). Les personnes accompagnées dans ce dispositif sont dans leur grande majorité des hommes (77%), dans la tranche d'âge des 25-44 ans (62%) et dont le niveau de qualification est inférieur au BAC dans 58% des cas (110 personnes). Parmi ces 190 personnes, 51 sont sorties du dispositif rSa pour ressources supérieures et 41 ont été réorientées vers un accompagnement plus adéquat au vu de leur situation globale.

Dans le cadre de ce dispositif d'accompagnement, l'objectif est de bénéficier de conseils personnalisés adaptés à leur situation de bénéficiaire du rSa dans le but soit de viabiliser économiquement l'entreprise créée et ainsi au chef d'entreprise de vivre de son activité, soit de permettre au porteur de fermer son entreprise dans les meilleures conditions tout en préparant ses recherches d'emploi et sa réorientation vers accompagnement adapté à ses nouveaux projets.

Accès aux droits

L'action consiste à agir en interface afin de faciliter la connaissance et l'exercice des droits et obligations des populations étrangères ou d'origine étrangère et de lutter contre l'exclusion et la discrimination à travers l'information sur les différentes réglementations, les conseils, l'orientation et par une médiation neutre et objective basée sur la double connaissance des populations d'origine étrangère, de leur trajectoire, de leur culture et du fonctionnement des institutions et de la législation.

L'action consiste donc à mener un travail d'information, de médiation, d'explication et de conseils à destination d'un public perdu face aux procédures administratives et méconnaissant ses droits. Elle permet, principalement à des personnes issues de l'immigration ou ne sachant ni lire ni écrire le français, de faciliter leur connaissance des droits et obligations ainsi que leur accès aux services publics.

En 2017, les interventions demandées concernaient les domaines suivants :

- titres de séjour ou naturalisation ;
- regroupement familial ou réunification familiale ;
- accès et droits à la retraite ;
-
- accès et droits à la sécurité sociale ;
- accès et droits aux prestations familiales ;
- difficultés juridiques ;
- impôts ;
- écrivain public : lecture, explication et rédaction de courriers.

Pour les personnes qui savent lire et écrire le Français, l'action consiste à leur apporter les informations et conseils afin qu'elles soient en capacité de solutionner seules leurs problèmes avec les services compétents pour traiter leurs demandes.

Pour les personnes ayant des difficultés dans la lecture et l'écriture du Français, l'action a consisté à leur expliquer les documents et à les renseigner sur les suites à donner.

Il faut souligner que la plupart des demandes sont faites suite à une méconnaissance des procédures et à une forte crainte de ne pas faire correctement et de se mettre encore plus en difficultés.

Nomenclature des Principaux Sigles Utilisés

A.A.H.	: Allocation Adultes Handicapés
A.C.S.	: Aide au paiement d'une Complémentaire Santé
A.C.T.	: Appartement de Coordination Thérapeutique
A.D.I.E.	: Association pour le Droit à l'Initiative Economique
A.D.I.L.	: Association Départementale d'Information sur le Logement
A.H.I.	: Accueil, Hébergement, Insertion
A.L.T.	: Allocation Logement Temporaire
A.L.S.A.	: Association pour le Logement des Sans-Abri
A.N.A.H.	: Agence Nationale de l'Habitat
A.P.A.	: Allocation Personnalisée d'Autonomie
A.S.	: Assistante Sociale
A.S.L.L.	: Accompagnement Social Lié au Logement
B.B.C.	: Bâtiment Basse Consommation
B.R.S.A.	: Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active
C.A.O.	: Centre d'Accueil et d'Orientation
C.A.R.S.A.T.	: Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
C.C.A.S.	: Centre Communal d'Action Sociale
C.D.D.	: Contrat à Durée Déterminée
C.D.I.	: Contrat à Durée Indéterminée
C.E.R.	: Contrat d'Engagement Réciproque
C.E.S.F.	: Conseiller(ère) en Economie Sociale et Familiale
C.H.R.S.	: Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
C.I.A.R.E.M.	: Centre d'Information et d'Aide à la Recherche d'Emplois
C.M.U.	: Couverture Maladie Universelle
C.P.A.M.	: Caisse Primaire d'Assurance Maladie
C.T.S.A.	: Commission Territoriale de Solidarité Active
C.P.H.	: Centre Provisoire d'Hébergement
D.D.C.S.P.P.	: Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
D.I.R.E.C.C.T.E.	: Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
E.H.P.A.D.	: Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
E.T.P.	: Emploi/Equivalent Temps Plein
F.L.E. / F.L.I.	: Français Lanque Etrangère / Français Lanque d'Intégration
F.R.I.P.	: Fiche de Recueil d'Information Préoccupante
F.S.L.	: Fonds de Solidarité pour le Logement
I.D.E.	: Infirmier(ère) Diplômé(e) d'Etat
I.S.T.	: Infection Sexuellement Transmissible
L.A.M.	: Lits d'Accueil Médicalisés
L.C.T.S.	: Loyer Conventionné Très Social
L.H.S.S.	: Lits Halte Soins Santé
<u>M.2.A.</u>	: Mulhouse Alsace Agglomération
M.E.F.	: Maison de l'Emploi et de la Formation
O.F.F.I.	: Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
O.P.C.A.	: Organisme Paritaire Collecteur Agréé
O.F.P.R.A.	: Office Français de Protection des Réfugiés <u>et</u> Apatrides
O.P.C.A.	: Organisme Paritaire Collecteur Agréé
P.E.F.	: Préparation à l'Emploi et la Formation
P.L.I.E.	: Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
P.L.A.I.	: Prêt Locatif Aidé d'Intégration
R.S.A.	: Revenu de Solidarité Active
S.I.A.O.	: Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
<u>S.I.R.S.O.</u>	: Service d'URgence Sociale
T.R.O.D.	: Test Rapide d'Orientation Diagnostique
V.I.H.	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

Adresses / Référence 2018

Siège

1 avenue Kennedy – BP 1025 > 68050 MULHOUSE CEDEX

Tél. : 03 89 33 37 77 > Fax : 03 89 33 37 73 > E-mail : contact@aleos.asso.fr > Site : www.aleos.asso.fr

Président :	Gérard UNFER
Directeur de l'Association :	Loïc RICHARD
Directeur Administratif et Financier :	Hervé NARTZ
Responsable Contrôle gestion et S.I. :	Arnaud DIENN

Pôle Patrimoine et Sécurité

1 avenue Kennedy – BP 1025 > 68050 MULHOUSE CEDEX

Iméos	Dirigeant de Pôle :	Eric MEYER	Tél. 03 89 33 37 70
	Développement :	Guillaume FISCHMEISTER	Tél. 03 89 33 37 74
	Responsable gestion locative	Ayse DURDU	Tél. 03 89 33 37 75

Secteur Résidences

1 avenue Kennedy – BP 1025 > 68050 MULHOUSE CEDEX

Dirigeant de Secteur :	Stéphane SCHNEIDER	Tél. 03 89 33 37 71
Développement/Qualité :	Ali KHIDER	Tél. 03 89 33 37 63

Foyers et Résidences Sociales :

<i>Mulhouse</i>	Les Capucines Nuno SIMOES	1 rue du Bourg - 68100 MULHOUSE	Tél. 03 89 42 20 30
	Les Cigognes Nuno SIMOES	27 bld Stoessel - 68200 MULHOUSE	Tél. 03 89 42 20 30
	L'Ecluse André PFLIEGER	4 rue de l'Ecluse - 68200 MULHOUSE	Tél. 03 67 76 67 95
	La Rochelle Benoît BARRE	18 rue Jean Grimont - 68200 MULHOUSE	Tél. 03 67 76 67 91
	Les Romains Benoît BARRÉ	173 rue des Romains - 68200 MULHOUSE	Tél. 03 67 76 50 12
	Le Touring André PFLIEGER	10 rue du Moulin - 68100 MULHOUSE	Tél. 03 89 36 82 26
<i>Illzach</i>	Vauban Christian JONCZYK	124 rue Vauban - 68100 MULHOUSE	Tél. 03 89 56 98 51
	Le Ginkgo Isabelle STENTZ	21 rue Victor Hugo - 68110 ILLZACH	Tél. 03 89 31 92 22
	<i>Riedisheim</i>	Albert Schweitzer Christian JONCZYK	6 rue de la Charité - 68400 RIEDISHEIM
<i>Cernay</i>	Le Vieil Armand Nuno SIMOES	81 av. Charles de Gaulle - 68700 CERNAY	Tél. 03 89 75 46 23
<i>Saint-Louis</i>	Le Rhône Diane GONZALEZ	73 rue du Rhône - 68300 ST-LOUIS	Tél. 03 89 69 74 89
	La Régio Diane GONZALEZ	1 bis place de la Gare - 68300 ST-LOUIS	Tél. 03 89 67 43 48
<i>Ottmarsheim</i>	Les Iris Isabelle STENTZ	18 rue des Iris - 68490 OTTMARSHEIM	Tél. 03 89 26 05 30

Secteur Intervention Sociale

124 rue Vauban > 68100 MULHOUSE > Tél. 03 89 36 90 88 > Fax : 03 89 36 90 80

Dirigeant de Secteur :	Christian MARLIEN	Tél. 03 89 36 90 82
Responsable de l'Action Sociale :	Özkan YILMAZ	Tél. 03 89 56 91 22

Secteur Santé (LHSS / ACT / PLATEFORME SANTE) :

Dirigeant de Secteur :	Claudine NAEGELEN	Tél. 03 89 57 53 51
------------------------	-------------------	---------------------

Secteur Initiatives / Emploi

17 rue Louis Pasteur > 68100 MULHOUSE > 03 89 36 82 18 > Fax : 03 89 66 43 79

Dirigeant de Secteur :	Béatrice CAUDRELIEZ	Tél. 03 89 36 82 24
------------------------	---------------------	---------------------

Rapport d'activité 2017

Patricia ACKERMANN-PANIGOT, Marie-Thérèse ATANGANA-MENGUE, Anne-Claude BAGNOLINI, Benoît BARRÉ, ~~Banacuda~~ BENLAKEHAL, Monique BERTRAND, Michel BEYSANG, Marie-Christine BIEHLMANN, Marina BONNISSENT, Philippe BOSSHARD, Habib BOUCHIBA, Abdel Hakim BOUZID, Victor BROMLEY, Célia BUDER, Sophie CALA, Christel CAPELLE, Océane CARTERON, Béatrice CAUDRELIEZ, Ahlem CHALGHOUMI, ~~Adlène~~ CHOUALEB, Marie-Paule DAUPEY-ROUX, Arnaud DIENN, Roseline DUBOCAGE, Kévin DUMOUSSEAU, Ayse DURDU, Tariq EL ADNANI, Hassan EL FAKIR, Stéphane FEHR, Céline FEIST, Agnès FIMBEL, Céline FISCHER, Guillaume FISCHMEISTER, Audrey FLOTAT DAMINELLI, Anne FOEHRLE, Cathy FREYBURGER, Bernard FROMENTAL, Mike GARRIGA, Fabrice GERBER, Agathe GERBER, Alain GHOLAM, Luca GIARDINA, Diane GONZALEZ, Eloïse GROSPERRIN, Véronique GUEDRA, Laura GUYOT BOUHALLOUFA, ~~Barbara~~ HANNAUER, Marie-Violette HERNANDEZ, Mélanie HIGY, Bernard HUBINET, Bertrand JACOBY, Hugues JOLY, Christian JONCZYK, Christiane KAMMERER, Véronique KENNER, Ali KHIDER, Candy KIRCHDOERFFER, Angélique KITTLER, Fabienne KOEHL, Valérie KREMBEL, Caroline LA MALFA, Michel LAMBERT, Anne LANG, Florence LAUREY, Franck LEHR, Régine LESCAUT, Emilie LOUIS, Micheline LUNARDI, Ludivine MAMBRE, Christian MARLIEN, Sarah MAUCHER, Eric MEYER, Gabrielle MEYER, Audrey MEYER-JAEGLY, Agnès MILLI, Christine MONA, Claudine NAEGELEN, Hervé NARTZ, Jean-Luc OREFICE, Marion ORTIS, André PFLIEGER, Christian PIPOZ, Diane PISELLI, Loïc RICHARD, Laetitia RIGONI, Fabienne ROSER-DERES, Aurélie ROSSI, Omar SAIDY, Hélène SAUTER, Jonathan SAVRY, François SCHELLINGER, Isabelle SCHELLINGER, ~~Lorane~~ SCHLUTTER, Stéphane SCHNEIDER, Patrick SCHUBERT, Patrick SCHWEBEL, Anna-Rosa SIMAO, Nuno SIMOES, Emilie SIMONETTI, Isabelle STENTZ, Jean-Marie STUDER, Abdelmalek TAMRABET, Christelle TAVOLIERI, Dahbia THIEL, Gérard UNFER, Sylvie VERNAGALLO, Nathalie VIDAL, Gilbert WENZLER, Özkan YILMAZ